

la terre

DE CHEZ NOUS

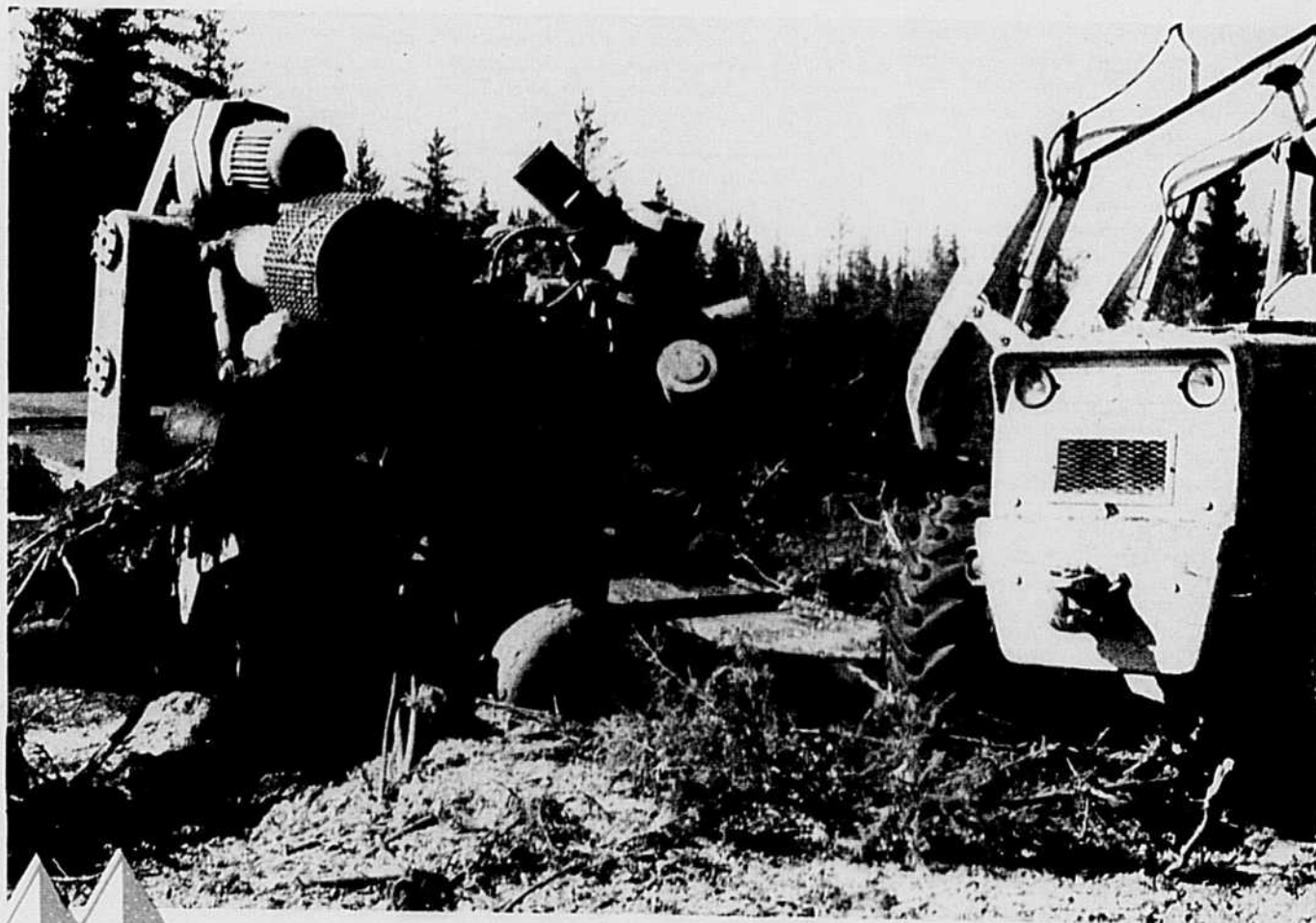
LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLVIII — No 19 Montréal, 6 juillet 1977

**Les producteurs
d'urine
de juments
établissent
leur
stratégie
d'action**

page 5



**7e assemblée générale
annuelle de la Fédération
des producteurs de bois**



- **Vers la création d'un fonds
industriel de développement**
- **Participation pour la survie
des usines de pâtes et papier**

pages 8-9





L'opinion rurale

Déclarations prématurées de l'UPA?

Suite à vos prises de position parues dans "La Terre de Chez Nous" en date du 8 juin 1977, nous aimerions en premier lieu vous mentionner que l'agriculture québécoise est dans le marasme depuis nombre d'années et que ce n'est pas après seulement sept mois de pouvoir qu'un nouveau gouvernement peut résoudre tous les maux inhérents à l'agriculture.

N'oublions pas que si le nouveau ministre de l'Agriculture n'a pas en si peu de temps réussi à solutionner tous ces problèmes, il est difficilement blâmable, puisque vous, représentants de l'UPA, commencez seulement après plusieurs années dans le domaine à cerner les véritables problèmes (?) que confronte notre agriculture.

En effet, si l'on conçoit facilement que la politique de stabilisation des revenus agricoles fasse l'unanimité parmi les agriculteurs, il en est tout autrement sur des questions aussi cruciales que les plans conjoints et le zonage des terres agricoles. Le gouvernement se doit donc d'être très prudent dans la mise en oeuvre de ces deux politiques, qui risquent d'insatisfaire une majorité d'agriculteurs, si celles-ci sont adoptées à la vapeur, sans études préalables très approfondies.

Actuellement, nous sommes convaincus que les taux d'appui aux mesures que vous préconisez (plan conjoint dans le porc et le zonage des terres agricoles) seraient loin de faire l'unanimité parmi les producteurs concernés.

Comment se fait-il que dans vos déclarations des pages 12 et 13, aucun ne fasse mention de l'unification des deux laits, mesure tant réclamée par les producteurs de lait industriel, lesquels représentent environ 83% de la totalité des producteurs de lait du Québec. Serait-ce parce que, comme nous l'avons entendu souvent, l'UPA est dirigée par les producteurs de lait nature?

Comment se fait-il, messieurs, qu'aucun de vous ne fasse mention des améliorations apportées par le ministre dans des secteurs essentiels comme les travaux mécanisés et le drainage souterrain? Êtes-vous au courant que le nombre d'heures de travaux mécanisés subventionnés à 50% par le gouvernement est passé de 40 à 60, et ce, dès cet été? Connaissez-vous les nouvelles politiques de main-d'oeuvre agricole mises de l'avant par M. Garon? Savez-vous que pour l'engagement d'un chômeur (qui peut être un de vos garçons), le ministère de l'Agriculture paie 50% des salaires versés, et que pour un assisté social ce taux est aussi élevé que 75% et ce, jusqu'à concurrence de 30

semaines d'emploi? Comment se fait-il qu'aucun de vous n'en fasse mention dans votre déclaration commune? Vous signalez des problèmes, mais vous ne proposez aucune solution.

Pourquoi ne parlez-vous pas de la mise en place par le nouveau ministre d'un réseau de distribution de lait gratuit dans les écoles? N'est-ce pas une bonne solution pour l'écoulement d'une partie de nos excédents de production?

Enfin, messieurs, vous vous plaignez avoir de la difficulté à rencontrer M. Garon! Seriez-vous intéressés, chacun de vous, individuellement, à vous faire engueuler et insulter à chaque fois que vous prenez la parole devant des groupes d'agriculteurs? On n'attire pas les mouches avec du vinaigre!

Sachez messieurs qu'il est temps que cesse au Québec l'intransigeance, la méfiance, l'individualisme et le chiâlage qui ont toujours caractérisé une bonne partie de la classe agricole.

En tout dernier lieu, nous aimerions mentionner que votre intervention est plus que prématurée, compte tenu du fait que le ministre Garon est encore tout jeune en poste et aussi parce que des ajustements de parcours (changement de sous-ministres et autres) viendront, nous

en sommes sûrs, étoffer les nouvelles politiques du ministre de l'Agriculture. D'autant plus que des gens en place, dans l'entourage immédiat du ministre, politiquement mal intentionnés, cherchent par tous les moyens à lui mettre des bois dans les roues.

Désirez-vous encore des politiques de cataplasmes ou allez-vous laisser le temps au gouvernement d'élaborer une politique agricole complète?

Le Comité Agricole du P.Q. Lotbinière
Gervais Demers, producteur
Michel Fortier, agronome et ingénieur

Décès de l'ex-ministre Jos-D. Bégin

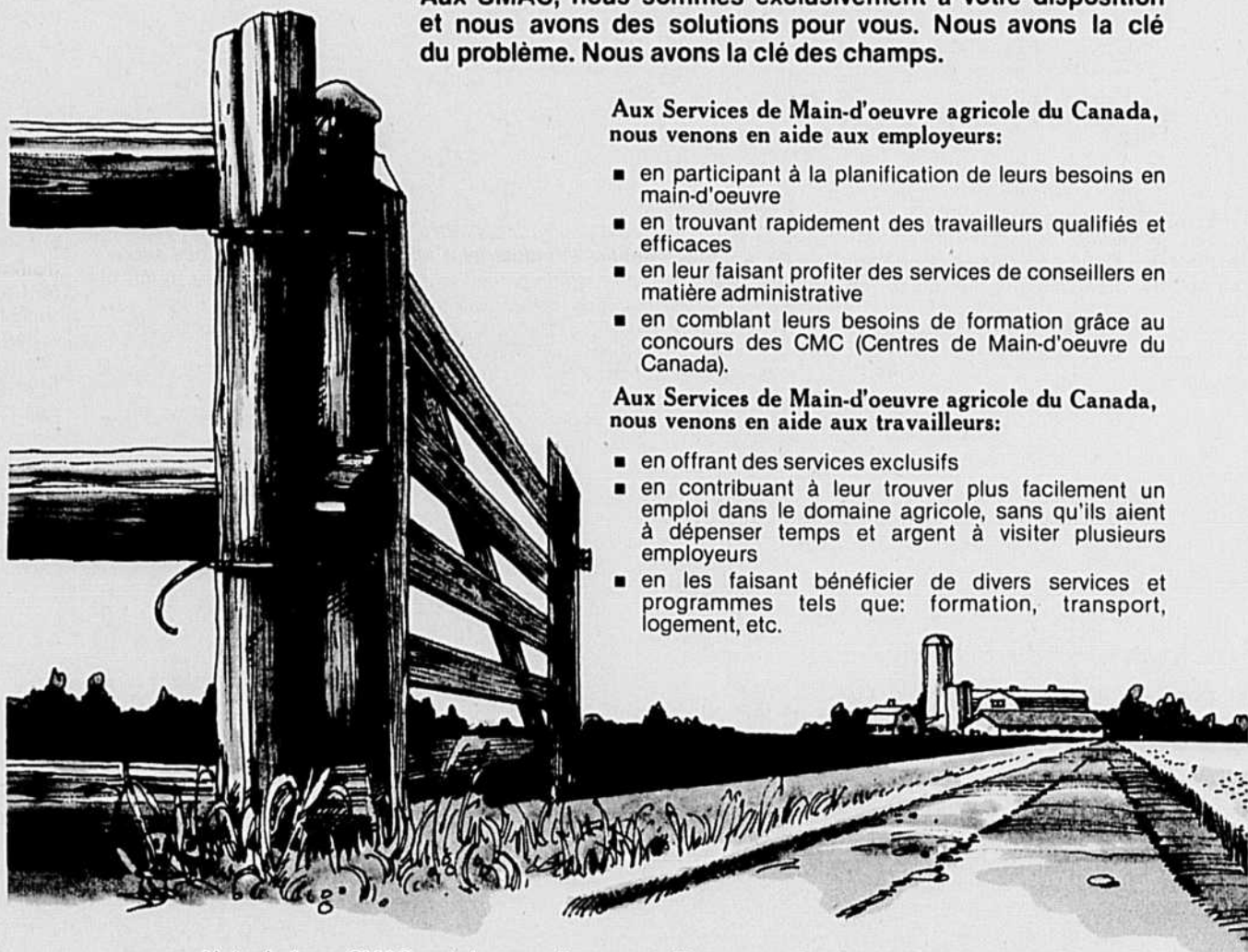
M. Jos-D. Bégin, ex-ministre de la Colonisation de 1944 à 1960 sous l'Union Nationale, est décédé le 4 juillet à Lac Etchemin, suite à une courte maladie.

Agé de 76 ans, M. Bégin était entré en politique en 1935 sous la bannière de l'Action libérale nationale, devenue par la suite l'Union Nationale. Il fut toujours réélu dans son comté jusqu'à son retrait de la politique, en 1961.

Président-fondateur de Les Presses Lithographiques (1965) Inc., maison qui imprime La Terre de Chez Nous, M. Bégin laisse dans le deuil son épouse et sept enfants, dont Michel, l'actuel président des Presses.

Aux SMAC nous avons la clé. La clé des champs.

Aux SMAC, nous sommes exclusivement à votre disposition et nous avons des solutions pour vous. Nous avons la clé du problème. Nous avons la clé des champs.



Aux Services de Main-d'oeuvre agricole du Canada, nous venons en aide aux employeurs:

- en participant à la planification de leurs besoins en main-d'oeuvre
- en trouvant rapidement des travailleurs qualifiés et efficaces
- en leur faisant profiter des services de conseillers en matière administrative
- en comblant leurs besoins de formation grâce au concours des CMC (Centres de Main-d'oeuvre du Canada).

Aux Services de Main-d'oeuvre agricole du Canada, nous venons en aide aux travailleurs:

- en offrant des services exclusifs
- en contribuant à leur trouver plus facilement un emploi dans le domaine agricole, sans qu'ils aient à dépenser temps et argent à visiter plusieurs employeurs
- en les faisant bénéficier de divers services et programmes tels que: formation, transport, logement, etc.

Notre but aux SMAC, est de permettre une meilleure organisation du marché du travail agricole tout en assurant une grande stabilité à la main-d'oeuvre, qu'elle soit saisonnière, de secours ou permanente. N'hésitez pas à nous consulter. Nous avons une foule de bons renseignements à vous donner et nous mettons à votre disposition de nombreux services.

Communiquez avec le **SMAC** de votre région.

Nous vous donnerons la clé du succès.



Main-d'oeuvre et Immigration
Manpower and Immigration
Services de Main-d'oeuvre agricole du Canada

1208, 6e Avenue La Pocatière 418 856-3044	1787, boul. Hamel Ville de Duberger, Qué. 418 683-1781	6, rue Du Moulin St-Rémi de Napierville 514 454-3996	318, 27e Avenue est Ville St-Georges 418 228-5588	79, Place 21 Mars Nicolet 819 293-5838	1775, des Cascades St-Hyacinthe 514 774-9154	4300, boul. Bourque Rock Forest, Sherbrooke 819 567-8905
242, rue Riverin Chicoutimi 418 549-7353	274, rue Potvin Rimouski 418 723-2424	Caps Noirs Cte Bonaventure 418 392-4466	93, boul. St-Louis Cap-de-la-Madeleine 819 378-4033	55, rue Grignon St-Eustache 514 472-0440	970, rue Larivière Rouyn, B.P. 610 819 762-0833	

la terre
Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L 2P2,
Tél.: (514) 288-6141

Directeur:
Jean-Marc KIROUAC

Rédacteur en chef:
Pierre COURTEAU

Rédactrice et maquettiste:
Mme Rosaline-D.-LEDOUX

Collaborateurs:
André CHARBONNEAU
Jean-Pierre GAGNON

Gérant de la publicité:
J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:
Colin C. King & Ass. Ltd.
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression:

Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$5; 2 ans, \$8; 3 ans, \$10.
Chèque ou mandat
Non responsable de l'argent.

Dépôt légal — 3e trimestre 1977
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe



Editorial

François CÔTÉ

Oui à un remboursement équitable, non à une augmentation des taxes foncières

L'UPA a reçu dernièrement une proposition du ministère de l'Agriculture du Québec visant à amender la Loi d'évaluation foncière, en portant à \$2 du cent le maximum permis de la taxe foncière municipale. On sait qu'actuellement le plafond est à \$1 du cent et les municipalités n'ont pas le droit d'avoir un taux de taxe supérieur à ce montant. Certaines municipalités le font quand même. Mais quand le MAQ reçoit des demandes de remboursement de 40% pour ces comptes, il ne rembourse qu'une partie du compte total. L'augmentation du plafond à \$2 permettrait au MAQ d'effectuer le remboursement sur la totalité des comptes.

La proposition a été discutée au Conseil général de l'UPA. Elle a aussi été étudiée par un comité spécial de producteurs et d'employés de l'UPA. Le bilan des discussions, c'est que la proposition est inacceptable.

Il est vrai que dans beaucoup de cas, des taxes supérieures à 1% sont imposées dans des municipalités rurales où le rôle d'évaluation est à une fraction de la valeur réelle. Il est vrai également que l'agriculteur qui paierait par exemple \$2/cent de taxe sur des immeubles évalués à 50% de leur valeur ne paie, en réalité, pas plus de taxes que celui qui paie \$1/cent sur des immeubles évalués à 100% de leur valeur réelle. En augmentant le plafond à \$2/cent, on permettrait aux deux d'obtenir le même remboursement de taxes, ce qui serait équitable.

Cependant, et c'est à cause de cela que la proposition devient inacceptable, dans les zones agricoles situées à proximité des agglomérations urbaines, ce qui est très fréquent au Québec, on trouve de très nombreux cas où le plafond de \$1 a été atteint et où l'évaluation municipale se rapproche de la valeur réelle. Dans ces cas-là, le plafond de \$1 empêche les municipalités de taxer les agriculteurs pour des services qui sont en fait mis en place pour accommoder le développement commercial et résidentiel. Si on augmentait le plafond à \$2/cent, on doublerait tout simplement le montant de taxes que ces municipalités peuvent réclamer des agriculteurs dans ces cas-là.

Pour régler le problème qui a amené le MAQ à envisager un accroissement du plafond, l'UPA a proposé deux solutions. La première, c'est que les municipalités qui éprouvent des problèmes de fi-

nancement soient amenées à redresser leur rôle d'évaluation le plus rapidement possible. Nous sommes convaincus que les municipalités dont le rôle se rapproche de la valeur réelle n'ont aucune difficulté à fonctionner à l'intérieur des limites de l'article 21 tel qu'il est rédigé actuellement.

Une deuxième solution, qui serait un palliatif à court terme, serait que le MAQ rembourse sur plus de \$1 du cent quand le rôle d'évaluation n'est pas encore à la valeur réelle.

Il serait équitable que, dans un cas où par exemple le rôle est à 50% de la valeur, les agriculteurs aient droit à un remboursement sur \$2. Les facteurs de redressement des rôles qui sont utilisés par les commissions scolaires régionales pourraient servir de base à ce calcul très simple.

Si les ministères concernés estiment que la Loi ne peut être interprétée de cette façon, alors il y aurait lieu de la modifier en ce sens.

Dans sa réponse au Ministre, l'UPA en a profité pour souligner certains autres problèmes que les agriculteurs éprouvent actuellement avec la Loi d'évaluation foncière.

Le premier, c'est évidemment les taxes spéciales. Actuellement, l'article 21 permet aux municipalités d'assujettir les immeubles agricoles "à une compensation pour les services municipaux dont ils bénéficient". L'imprécision de cette phrase rend tous les abus possibles. Elle permet à certaines municipalités où les taxes foncières payées par les agriculteurs ont atteint les plafonds fixés d'aller chercher les montants globaux additionnels qu'elles veulent chez les agriculteurs, ce qui contredit l'esprit même de la loi. Ces situations se produisent toujours dans des municipalités où le développement résidentiel et industriel a fait augmenter le coût des services municipaux. Comme nous l'avons dit, les municipalités rurales n'ont aucun problème de financement à l'intérieur de la loi quand le rôle d'évaluation est adéquat.

Pour mettre fin à ces abus, la loi devrait spécifier clairement les services aux immeubles qui peuvent faire l'objet de compensation, de taxes spéciales: de telles taxes ne devraient pouvoir être imposées que pour le ramassage des déchets, l'aqueduc et les égouts.

Un autre problème important, c'est celui de l'éva-

luation forestière. Comme certains le savent, le travail n'est toujours pas complété au ministère des Affaires municipales sur les manuels d'évaluation qui établissent des normes et des principes provinciaux pour les immeubles agricoles et forestiers.

En attendant, les firmes d'évaluateurs utilisent chacune les méthodes et principes qu'elles pensent le plus valables. On retrouve dans le domaine forestier, qui est un domaine assez complexe, plusieurs approches radicalement différentes. Certains évaluateurs évaluent la valeur marchande de la propriété boisée. D'autres évaluent uniquement le fonds de terre, en faisant abstraction du bois debout qui s'y trouve.

La Fédération des producteurs de bois a préparé en collaboration avec l'UPA et soumis au ministère des Affaires municipales un mémoire où elle soutient que l'évaluation foncière doit distinguer le fonds de terre de la récolte qui y pousse, en l'occurrence les arbres. Il est vrai que dans plusieurs domaines, il est normal et utile de traiter la forêt comme un immeuble, mais dans l'évaluation et la taxation, nous sommes convaincus que la forêt doit être traitée comme ce qu'elle est, c'est-à-dire une récolte, et que toute méthode d'évaluation qui assimile directement ou indirectement la forêt à un immeuble va entrer en conflit avec une politique d'aménagement rationnel de la forêt.

En attendant que ce principe soit inscrit dans le manuel d'évaluation, la Fédération des producteurs de bois demande qu'un plafond de \$20 l'acre soit appliqué immédiatement sur les boisés privés.

Un autre problème qui affecte particulièrement les jardiniers-maraîchers, c'est l'évaluation des serres de polythène. Plusieurs municipalités imposent une taxe foncière sur les serres de polythène construites directement sur la terre. Ces structures coûtent approximativement \$0.50 du pied carré à construire, mais le revêtement de polythène doit être renouvelé à chaque année. Nous sommes d'avis que ces structures, tout comme les garages du même genre érigés près des maisons, ne devraient pas être sujets à l'évaluation et à la taxation foncière.

Pour conclure, l'UPA se dit d'accord avec une formule équitable de remboursement mais elle s'oppose en même temps à toute augmentation des taxes foncières.

Arbitrage

Position de la FPLIQ sur la convention de vente

On retrouvera ci-après l'argumentation de la FPLIQ dans un *factum* qu'elle a présenté à la Régie des marchés agricoles le 29 juin concernant l'arbitrage du différend qui l'oppose à la Coopérative Fédérée de Québec et le Conseil de l'Industrie laitière Inc.

La Fédération des producteurs de lait industriel du Québec entend démontrer, forte de l'expérience passée, que les transformateurs peuvent, sans l'ombre d'un doute, acquiescer aux demandes des producteurs de lait industriel du Québec.

VOIR TEXTE DE LA REQUÊTE EN PAGE 5

Lors de l'ajustement des prix de soutien, le 1er août 1973, les producteurs de lait industriel bénéficiaient d'un prix minimum égal au prix visé par la politique laitière.

Cette formule nous apparaissait et nous apparaît encore logique et équitable. Le transformateur touche ainsi un revenu moyen supérieur au prix de soutien puisqu'il ne produit pas uniquement que du beurre et de la poudre. Grâce à une commercialisation locale, le transformateur peut offrir une gamme toujours grandissante et de plus en plus variée de produits laitiers. Il se voit donc assuré d'un revenu supérieur au prix de soutien, même si l'on

tient compte des coûts que peut impliquer une telle commercialisation. Les primes ainsi que les remises additionnelles payées par les transformateurs, en plus du prix fixé dans la convention, le prouvent.

Donc, d'août 1973 jusqu'en avril 1975 les producteurs reçoivent un prix de base égal au prix visé tandis que les transformateurs invoquent de plus en plus la forte poussée inflationniste et parfois même les grèves dans le secteur laitier. On parle également de problèmes relatifs à la rareté du lait.

Effectivement c'est en avril 1975 que les producteurs, après de nombreuses démarches, ont finalement obtenu une annonce de politique laitière incluant un programme à long terme de stabilisation de l'industrie laitière. Cette annonce comportait entre autres un prix global de \$11.02 incluant le montant reçu en subsides, ce prix étant indexable, suivant des critères précis.

Paradoxalement c'est depuis cette date qu'un écart sans cesse grandissant s'est produit entre le prix de base payé au producteur et le prix visé, conformément à cette formule.

Rappelons que la négociation de 1975 marque le début d'un durcissement des positions des transformateurs. En plus des arguments mentionnés plus haut ils invoquent la surproduction qui

s'annonce ainsi que les coûts additionnels pour disposer de ces surplus. Compte tenu qu'il est impossible pour les producteurs de vérifier l'exactitude des arguments invoqués, l'entente intervient alors que la Fédération, de bonne foi mais à regret, consent aux transformateurs un premier écart de 0.08¢ sur la marge que permet le prix de soutien.

En 1976, les transformateurs reprennent entre autres dans leur négociation l'argument de la rareté du lait par suite de la forte diminution des quotas annoncée par la politique laitière et ce particulièrement en période d'hiver. Ils obtiennent donc un deuxième écart de 0.09¢. En octobre 1976, le gouvernement fédéral annonçait une émission de quota de 6.7 millions de livres de matière grasse pour le Québec.

Les transformateurs se voyaient ainsi exemptés des séquelles de la politique laitière et, qui plus est, ils se voyaient avantagés par rapport aux producteurs. Nous croyons aujourd'hui que ces écarts de 0.08 et 0.09¢ doivent revenir aux producteurs.

Toutes ces négociations avec les transformateurs ont donc été faites de bonne foi et nous avons fait confiance aux prévisions des transformateurs.

L'apparence catastrophique de la situation, les arguments des

transformateurs relatifs à l'inflation, aux grèves, aux conventions de travail ainsi qu'aux implications relatives à la rareté du lait ne laissent nul autre choix aux représentants de la Fédération d'accepter un prix de base inférieur à celui qu'aurait dû recevoir, en toute justice, le producteur. Ces facteurs, avons-nous cru, risquaient d'influencer grandement le coût de transformation du lait. Il nous apparaissait important d'éviter de créer des difficultés trop grandes aux transformateurs, afin de ne pas perturber inutilement et dangereusement l'industrie laitière au Québec.

Il n'est pas du tout dans notre intention d'accuser les transformateurs de malhonnêteté, cependant l'expérience prouve que leurs prévisions se sont toujours avérées exagérément pessimistes. On n'a qu'à constater les prix moyens supérieurs à la convention, payés par la plupart des industriels laitiers ainsi que les remises additionnelles consenties par les Coopératives, pour avoir une bonne idée de la capacité de payer des transformateurs de lait industriel. Chaque année la même situation se représente.

Mais alors, nous direz-vous, vous devriez être satisfait de la situation

suite à la page 5



Programmation provinciale des besoins en formation d'ouvriers forestiers pour les trois prochaines années

Dans une lettre qu'il vient de faire parvenir aux organismes forestiers de gestion en commun du Québec, le directeur du service de l'Aide à la Forêt privée, M. Fernand Côté, invite les responsables de Groupements forestiers et de Sociétés d'Exploitation sylvicole à commencer le plus rapidement possible les démarches nécessaires à l'obtention de cours en foresterie pour l'année financière 1978-79.

Après avoir fait état d'une récente étude du service de l'Aide à la Forêt privée qui a mis en lumière la complexité du processus qui intervient lors de la mise sur pied des cours de formation professionnelle, en particulier ceux portant sur la foresterie, M. Côté suggère d'abord aux membres des organismes forestiers de gestion en commun de s'inscrire au Centre de la Main-d'œuvre du Canada avant la mi-juillet, de contacter le responsable régional de la formation pour adultes à la Commission scolaire concernée et enfin, d'aviser le représentant de la Commission de formation profession-

nelle du Québec du nombre de candidats intéressés à suivre le cours ainsi que de l'époque choisie.

Par ailleurs, M. Côté informe les organismes forestiers de l'intention de son service d'établir une programmation provinciale des besoins en formation en foresterie pour les prochaines années et leur demande de lui faire parvenir rapidement les projets de cours en foresterie pour les années 1978-79, 1979-80 et 1980-81.

On sait qu'au nombre des priorités du service de l'Aide à la Forêt privée et des autorités du ministère des Terres et Forêts figure celle de former de "véritables sylviculteurs" chez les membres d'organismes forestiers de gestion en commun en mettant l'accent sur les différents cours en foresterie. Tout cela, dans le but de rendre les travailleurs forestiers des compagnies plus autonomes dans leur travail et diminuer ainsi les frais d'exploitation (marquage des arbres, surveillance des travaux, etc...)

Doit-on détruire à tout prix l'érable rouge?

par Onil Demers ing. f. Aide à la Forêt privée

Doit-on détruire à tout prix l'érable rouge sous prétexte qu'il fournit de la sève nettement moins sucrée et en quantité moindre?

Au cours des saisons de sucre des années 1975 et 1976, des tests de rendement comparatifs ont été effectués dans un massif d'érables à Duchesnay. Ledit massif contenait de place en place des bouquets d'érables rouges. Environ vingt-cinq (25) tiges de chacune des deux espèces d'érables, de l'érable à sucre et de l'érable rouge ("plaine rouge") ont été entaillées.

Au fur et à mesure des coulées, des mesurages de sève étaient effectués de façon à connaître les volumes de sève produits par chaque arbre et son contenu en sucre. Il a été constaté au cours de ces deux saisons que si on tenait compte du diamètre des arbres, il n'y aurait pas de différence significative dans le rendement de ces deux espèces d'érables. Autrement dit, comparaison faite avec le rendement de l'érable à sucre, l'érable rouge produisait une sève aussi sucrée et en volume aussi grand.

Pour nous assurer qu'il ne s'agissait pas d'une question de site, des tests ont été effectués en 1977 sur le même massif en même temps que sur deux autres massifs sur la station de Duchesnay; l'un se trouvait au sommet d'une montagne et contenait lui aussi des bouquets d'érables rouges; l'autre occupait un plateau et ne contenait que de l'érable à sucre. Les résultats ont été compilés sur le tableau I.

Comme on pourra le constater, la sève est aussi sucrée si elle provient de l'érable rouge et le rendement en sucre est sensiblement le même pour les deux espèces d'érables.

Le soussigné est conscient que ces tests ont porté sur un nombre assez restreint d'érables à sucre et d'érables rouges. Cependant, d'ici à ce que de véritables travaux de recherches viennent éventuellement contredire ces résultats, il serait prudent de ne pas éliminer l'érable rouge de façon

trop rigoureuse. Ceci risquerait de perturber inutilement les peuplements d'érables et d'occasionner une perte de revenus.

L'élimination du buis

Par ailleurs, existe-t-il un procédé facile pour éliminer le buis (If du Canada ou *Taxus Canadensis*)

Des tests avec deux débroussaillants chimiques ont été effectués pour connaître leur effet sur le buis dans des parcelles d'érables rouges où cet arbuste proliférait:

- 1- Le 2, 4, 5-T 64 Ester a été utilisé au taux d'un gallon à l'acre. Le buis ainsi traité et ce au début de l'été, soit avant aoûtage (1) a été complètement détruit; il ne semble pas non plus, après deux ans, devoir "repousser", le produit chimique étant de diffusion c'est-à-dire circulant dans la sève;
- 2- Le grammoxone qui est un pesticide de contact a été appliqué sur une autre parcelle où proliférait aussi le buis. Comme dans le premier cas, il a été complètement détruit et après deux saisons de végétation, il commence à peine à repousser.

Le grammoxone présente sur le 2, 4, 5-T l'avantage de présenter moins de risque d'attaquer l'érable. En effet, même si une solution de ce produit était, par inadvertance, pulvérisée sur le tronc des érables, il ne leur causera généralement pas de dommages. Par ailleurs, il est considéré comme non polluant puisqu'il se dégrade dès qu'il a touché le sol.

On peut faire état d'une grande économie en utilisant un débroussaillant chimique pour se débarrasser de cet arbuste. En effet, les procédés mensuels pour arracher le buis atteignent des coûts pouvant être qualifiés de prohibitifs.

* Le buis comme les autres résineux ne serait normalement pas affecté par les sylvicides dits sélectifs après aoûtage, c'est-à-dire après la mi-août.

TABEAU I
RENDEMENT À L'ENTAILLE D'UN GROUPE D'ÉRABLES ROUGES COMPARÉS
À CELUI D'UN GROUPE D'ÉRABLES À SUCRE, À DUCHESNAY (1977)

Description du site	Diam. (DHP)	Érable rouge		Érable à sucre	
		Rendement en livres de sucre	% de sucre dans la sève	Rendement en livres de sucre	% de sucre dans la sève
Flanc de montagne, exposition sud, petits groupes d'érables rouges avoisinant des groupes d'érables à sucre	9 po.	1.16 lb	2.16%	1.01 lb	2.04%
Sommet d'une montagne, mélange semblable au précédent d'érables rouges et d'érables à sucre	11 po.	0.57 lb	1.50%	0.74 lb	1.50%
Plateau peuplé uniquement d'érables à sucre	12 po.	(aucune)		1.02 lb	2.20%

Comment détruire les mauvaises herbes (4)

par Jean-Paul Campagna
Ing. f., Ph. D., Berthierville

Le traitement lors de la plantation réprime habituellement les mauvaises herbes pour environ deux (2) ans. Par la suite on peut renouveler le traitement mais avec la moitié (1/2) des quantités indiquées.

Note.

1. Employer les taux les moins élevés sur les sols grossiers ou sablonneux.
2. Pour les sols argileux et riches en matière organique, utiliser les quantités plus élevées d'herbicides, surtout si le champ est envahi par le chétend et autres graminées vivaces.
3. Certaines mauvaises herbes à feuilles larges et à racines profondes ne sont pas réprimées avec les quantités recommandées ici.

B- Amizine (Mélange commercial d'atrimole et simazine)

1. Traitement antérieur à la plantation

Traiter avec 5 à 7 livres Amizine W.P. ou 1.75 à 2.50 gallons Amizine liquide dans 50 gallons d'eau par acre traitée en bandes de 24 pouces.

L'amizine peut être appliquée de deux manières:

- a) l'automne précédant la plantation.
- b) au moment de la plantation, traiter une bande de 24 po. de large dans laquelle les arbres sont plantés avec une planteuse mécanique tirée par le tracteur. Le pulvérisateur est attaché au tracteur et les jets placés à l'avant.

2. Plantations établies depuis un an ou plus

Herbicides — Quantité herbicide par 1 000 plants

• Bande de 24 pouces avec plants à tous les 5 pieds.

Amizine W.P. 1 1/4 lb

Amizine liquide 4 1/2 chopines

Débit: 50 gallons/acres traité ou 12 gallons 1 000 arbres.

Les jets doivent être dirigés à la base des plants de façon à ce que l'herbicide ne touche pas leur feuillage.

C- Amitrole

1. Avant la plantation

Taux: 2.5 à 5.0 lb à l'acre traitée.

Traiter les lignes prévues de plantations (bandes de 24 po.), quand la croissance des mauvaises herbes est active.

2. Après la plantation

a) Épinettes seulement

Taux: 0.5 à 1.0 lb à l'acre traitée.

Si possible traiter avant l'ouverture des bourgeons. Toutefois un traitement en saison ne devrait pas affecter les plants.

b) Autres essences

Taux: 0.5 à 1.0 lb à l'acre traitée.

Traiter avec jets dirigés car l'amitrole ne doit pas toucher le feuillage des plants.

D- Paraquat

a) Avant la plantation

Taux: 1.0 à 2.0 pintes à l'acre traitée.

Traiter les lignes prévues de plantation (bandes de 24 po) à n'importe quelle phase de croissance des mauvaises herbes.

b) Après la plantation

On doit utiliser des jets dirigés afin que le paraquat n'atteigne pas les jeunes plants. Utilisation d'appareils à faible pression afin d'éviter la dérive des buées.

1. Paraquat seul

Taux: 1.0 à 2.0 pintes à l'acre traitée.

2. Mélange: Paraquat-simazine

Taux: Paraquat: 1.0 pinte à l'acre traitée.

Simazine: 3.5 lb à l'acre traitée.

Le paraquat peut être utilisé lorsque le traitement herbicide a été retardé pour des circonstances incontrôlables. Le paraquat détruit la partie aérienne des mauvaises herbes et le simazine agit comme herbicide résiduel.

Les herbicides sont des outils précieux pour le contrôle des mauvaises herbes dans les plantations forestières. Ce contrôle des mauvaises herbes résulte ordinairement en une meilleure croissance; une plus grande vigueur et une couleur améliorée des arbres. Par contre des herbicides mal utilisés — soit le mauvais herbicide ou même le bon herbicide dans une mauvaise période — peuvent causer de sérieux dommages.

On conseille donc de consulter les conseillers forestiers attachés aux régions administratives du ministère des Terres et Forêts avant d'utiliser ces produits.

Les producteurs d'urine de juments établissent leur stratégie d'action

Depuis l'annonce de la décision de la compagnie Ayerst McKenna de fermer son usine de réception et de transformation d'urine de juments gravides à ville Saint-Laurent, au printemps 1978, les quelque 100 producteurs-fournisseurs québécois de cette compagnie n'ont cessé leurs démarches afin d'obtenir une compensation équitable pour les pertes encourues ainsi que pour se réorienter dans une nouvelle production agricole.

Suite à leur assemblée générale annuelle du 12 mai, le Syndicat provincial s'est de nouveau réuni le 30 juin à St-Hyacinthe afin de faire de nouveau le point sur la situation tragique qui affecte ce groupe de producteurs. Entre autres informations, il a été annoncé que le Cabinet Lévesque devait se prononcer à sa séance de lundi soir (4 juillet) sur un programme provincial d'intervention. Le projet d'assistance financière soumis par le MAQ au Cabinet des ministres préconiserait une subvention de \$2 le gallon, indépendante de l'aide attendue du côté d'Ottawa. Au total, la perte de capital a été évaluée à \$4.51 sur la base des gallons de quotas détenus en 1976-77, ce qui laisse une balance à combler par les autorités fédérales, lesquelles ont déjà admis le principe d'une éventuelle assistance. Les producteurs n'excluent pas non plus l'exercice de pressions auprès de la compagnie Ayerst pour que celle-ci soit également appelée à intervenir pour assumer sa quote-part de responsabilité sociale envers ses producteurs-fournisseurs.

Indépendamment de la décision "irrévocable et à caractère économique" de la compagnie de réduire des deux tiers ses réceptions d'urine en 1977-78 (un tiers dans l'Ouest), les producteurs réunis à l'assemblée spéciale de jeudi dernier ont demandé à leur Syndicat

et à l'UPA que soient entrepris immédiatement les contacts nécessaires pour forcer Ayerst McKenna à fournir des preuves vérifiables de la diminution de la consommation des produits transformés à ses laboratoires, de l'augmentation de ses stocks d'inventaire et de la baisse des réceptions d'urine venant des producteurs de l'Ouest canadien. Un délai de deux semaines est accordé à la compagnie pour déposer ces pièces justificatives. Faute de quoi, les producteurs exigent un changement radical de décision de la Compagnie avec l'assurance d'une compensation appropriée.

Une enquête sommaire réalisée auprès de 25 producteurs québécois d'urine, en mai dernier, a permis d'établir à 42 ans l'âge moyen de ce groupe d'exploitants. D'une production moyenne de 10,081 gallons en 1975-76 ces fermes spécialisées avaient fourni un volume réduit de 7652 gallons l'an dernier suite à une coupure des quotas par la compagnie. Il a d'autre part été établi que 78 des 100 producteurs québécois retirent leur revenu principal de la production d'urine.

Les participants à l'assemblée ont par ailleurs établi un plan d'action pour les prochaines semaines et prochains mois, confiant à leur conseil d'administration le mandat de faire rapport à une nouvelle réunion générale devant avoir lieu à l'automne, ou plus tôt, si nécessaire. On évaluera entre temps la stratégie à suivre dans les circonstances. Une chose est certaine, la plupart des producteurs conviennent de l'urgence de se réorienter dans une nouvelle production, si ce n'est déjà fait. De concert avec leur Syndicat et l'UPA, on verra à entreprendre les démarches utiles pour faciliter une telle réorientation, quitte à examiner chaque cas en particulier.

Position de la FPLIQ... suite de la page 3

actuelle puisque bon nombre de producteurs reçoivent un prix supérieur à la convention? Nous répondons à ceci en disant que la situation actuelle est profondément injuste envers les autres producteurs.

Nous voulons ici parler des producteurs défavorisés par l'absence totale de compétition, car celle-ci est malheureusement le facteur déterminant des prix payés à un grand nombre de producteurs et ce, au détriment de combien d'autres. Ces producteurs, géographiquement ou stratégiquement éloignés de la compétition, ne touchent que le prix minimum pour un produit d'égale qualité. Nous croyons par esprit de justice et d'équité qu'il faut, en 1977, fixer un prix qui rencontrerait la juste capacité de payer des transformateurs.

Que dire maintenant du producteur non-membre d'une Coopérative qui n'a nul autre choix que de livrer à cette même coopérative? Il reçoit un prix de base inférieur à ce qu'il devrait recevoir et ce, en toute justice.

Même s'il y a des avantages certains à la centralisation des fabriques, cette centralisation des fabriques privées ou coopératives, avec l'aide généreuse des fonds publics, est un élément déterminant qui empêche un grand nombre de producteurs de choisir à quelle fabrique ils voudraient livrer.

Par contre cette centralisation des fabriques ne permet-elle pas une rentabilité accrue qui devrait normalement se traduire par de meilleurs revenus pour le producteur? Cette centralisation ne devrait-elle pas viser un effort collectif en vue d'améliorer l'ensemble de l'industrie laitière?

Est-il besoin de rappeler qu'il fut toujours impossible de connaître la

véritable marge de base pour appliquer l'indexation des coûts de transformation? Nous n'avons pour nous éclairer sur la capacité de payer des transformateurs que le prix qu'un bon nombre d'entre eux ont finalement payé ou déclaré après coup. Leur capacité de payer est ainsi en partie démontrée par la force de la compétition.

C'est donc dire d'après nous que, depuis le 1er août 1973, les transformateurs ont, finalement, toujours été en mesure de payer le prix visé de la politique laitière, ceci même en 1975-1976 et 1976-1977, malgré toutes les difficultés invoquées et tous les arguments soulevés. Les primes et les remises additionnelles le prouvent.

1977 est une année de stabilisation de la production, les transformateurs sont déjà assurés d'un volume de livraison égal à celui de 1976-1977. Tout concorde à faire de cette nouvelle campagne laitière l'année de rattrapage pour tous les producteurs de lait industriel, chaînons essentiels de l'industrie laitière. Il est impératif cette année que les producteurs arrivent à cet objectif du prix visé de l'annonce de la politique laitière du 4 avril dernier. Il nous apparaît donc indispensable que cette marge soit une fois pour toutes établie d'ici la fin de la présente campagne laitière.

Nous avons demandé à la RMA le 8 juin dernier d'arbitrer dans ce différend. La Fédération des producteurs de lait industriel du Québec s'est vue contrainte de faire cette demande considérant l'impasse dans la négociation de la convention de vente, n'ayant pu obtenir pour ses producteurs, le prix minimum qu'ils sont en droit de retirer au cours de la campagne laitière 1977-1978.

Amendements réclamés par la FPLIQ

Tenant compte de l'énoncé de politique laitière 1977-78 du gouvernement fédéral, voici le texte intégral des modifications formulées par la FPLIQ à une séance d'arbitrage de la RMA, mercredi dernier:

"Modifier les articles 5.02 et 5.04 de la convention de vente actuellement en vigueur, de la façon suivante:

Article 5.02

- a) Que le prix du lait de qualité A livré en vrac soit porté de \$8.55 à \$9.15 le cent livres.
- b) Que le prix du lait de qualité A livré en bidon soit porté de \$8.45 à \$9.05 le cent livres.
- c) Que la différence entre le prix payé pour la qualité A et la qualité B demeure à \$0.25 le cent livres.
- d) Que le prix de la crème soit porté de \$1.14 la livre de matière grasse à \$1.25.
- e) Que la prime d'hiver de \$0.50 le cent livres soit payée également sur les livraisons du mois de novembre en plus des livraisons des mois de décembre, janvier et février primées actuellement.

Article 5.04

- a) Que le lait d'une teneur supérieure ou inférieure à 3.5% de matière grasse soit payé plus ou moins quatorze cents (\$0.14) pour chaque dixième de 1 pour cent (1/10 de 1%) en plus ou en moins de 3.5%, au lieu de treize cents (\$0.13).

Notre demande équivaut à un prix moyen de \$9.23 le cent livres de lait. Pourquoi \$9.23 au lieu de \$9.20 tel que préconisé par la politique laitière? Nous croyons que ce 0.03% supplémentaire représenterait de la part des transformateurs une contribution minime de l'industrie à l'encouragement à la production d'hiver. L'industrie en bénéficierait grandement puisqu'une production d'hiver accrue diminuerait ses coûts de transformation.

Si le producteur ne recevait que \$9.20, prime d'hiver incluse, ce dernier serait le seul à assumer les frais de la prime d'hiver.

Pour terminer, nous voudrions souligner l'espoir qu'ont depuis nombre d'années les producteurs de lait industriel de recevoir un prix selon l'utilisation sur la base d'un prix égal

pour un lait de qualité égale. Le prix moyen de cette formule serait supérieur au prix actuellement demandé par les producteurs de lait industriel du Québec. C'est donc dire que les demandes des producteurs sont réalistes.

Voici donc démontré, croyons-nous, les raisons qui permettent aux producteurs de lait industriel du Québec, d'espérer recevoir enfin le prix de base minimum, nécessaire à la bonne marche de leur entreprise. Trop de gens semblent oublier qu'une ferme laitière moyenne en 1977, représente des investissements très considérables. Cette entreprise n'est supportée que par un seul homme, dans la très grande majorité des cas. Ce fait fut d'ailleurs reconnu par le gouvernement québécois et son ministère de l'agriculture, grâce au travail du comité technique chargé d'établir le coût de production du lait industriel au Québec. En 1976, ce comité fixait le coût de production à \$13.66 le 100 lb de lait alors que le prix visé, par la politique laitière en 1977, est de \$11.86 le 100 lb. C'est pourquoi il est nécessaire d'obtenir, pour le producteur, le maximum possible, compte tenu des circonstances nettement plus favorables cette année.

Nous croyons que cette requête est raisonnable et légitime. Des revenus supérieurs assurés aux producteurs signifieraient un intérêt grandissant à demeurer dans le secteur du lait industriel et pour les transformateurs un produit de qualité, une régularité accrue des approvisionnements ainsi que des coûts de transformation de beaucoup amoindris. Les transformateurs auraient certainement avantage à méditer de tels arguments.

Nous croyons fermement qu'une industrie laitière prospère repose sur un revenu décent et juste pour les producteurs de lait industriel."

LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT INDUSTRIEL DU QUÉBEC
Pierre St-Martin, président

Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC
ET ASSOCIÉS

2100 DRUMMOND
MONTREAL, H3G 1X5 TEL.: 288-2152

Pulvérisiez

CYGNON[®]
4-E

Quel succès!

**Il tue les mouches
jusqu'à 6 semaines de suite**

Renseignez-vous à fond sur ce produit:

CYANAMID

Cyanamid du Canada Limitée, Service des produits agricoles
635, boul. Dorchester ouest, Montréal (Québec) H3B 4A6

* Marque déposée



Journée de drainage dans Bellechasse

QUÉBEC — Les agriculteurs de la région de Bellechasse ont pu, le 19 juin dernier, se familiariser avec les techniques de drainage souterrain. Organisée par des employés du ministère de l'Agriculture du Québec au bureau régional de Québec, en collaboration avec le Service de l'hydraulique agricole et divers entrepreneurs ou coopératives qui oeuvrent dans le secteur agricole, cette journée, à laquelle participait le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, avait pour but d'informer les agriculteurs sur les différentes opérations dans la pose du drain, sur les diverses machines existantes et sur les procédures à suivre pour recevoir l'assistance technique et financière du ministère de l'Agriculture du Québec.

Un bon tuyau pour les intéressés...

Malgré la pluie, qui par moments drainait les spectateurs vers des abris de fortune, un nombre intéressant d'agriculteurs de la région ont profité de l'occasion pour voir sur un même terrain plusieurs machines en opération et ainsi comparer les avantages et inconvénients de chacune. De plus, les entrepreneurs donnaient des explications sur leur fonctionnement et ils répondaient aux questions des participants. Quatre machines différentes ont opéré durant la journée.

Nous pouvions voir sur le terrain deux types de machines, l'une à roue et l'autre

de type "taupe". La machine à roue, comme son nom l'indique, creuse une tranchée par un mouvement rotatif d'une grande roue rattachée au système hydraulique d'un tracteur. Le drain est aussitôt déposé dans le fond de cette tranchée. Il faut par la suite enterrer cette tranchée. La machine taupe ne nécessite pas le creusage d'une tranchée: une charrue enfoncée dans le sol, trace un sillon où le drain glisse immédiatement. Le sol se referme de lui-même après le passage de la charrue. La surélévation que laisse cette opération, disparaît en quelques semaines. La machine taupe peut ainsi opérer à une plus grande vitesse.

Le rayon laser au secours du drainage

L'importance et du même coup la difficulté dans le drainage, vient de la nécessité de maintenir une pente uniforme pour le drain malgré les accidents de terrain rencontrés. La technologie du laser a marqué un pas dans ce domaine. En effet, un appareil fonctionnant au laser et fixé sur un trépied au centre du terrain, commande à distance le système hydraulique de la machine. La charrue ou la roue selon le cas, suit les signaux de cet appareil indépendamment de la position du tracteur. Trois des quatre machines présentes à Saint-Michel fonctionnaient à partir de ce principe.

Une journée bien remplie

Plusieurs activités figuraient au programme de cette journée. Un ingénieur du MAQ a prononcé une conférence au cours de laquelle il a précisé quelle aide fournit le ministère aux agriculteurs désireux de drainer leurs terres et comment s'y prendre pour obtenir cette aide. Un ingénieur d'une entreprise privée a donné quant à lui, des explications et conseils sur les plans de drainage. En fin de journée, 15,000 pieds de drain furent tirés en divers prix de présence.

Une présence remarquée

Pour clôturer cette journée, le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, s'est adressé aux participants à cette journée. Il a rappelé que le drainage tant de surface que souterrain, demeurait une priorité de son ministère. Le ministre a toutefois invité les agriculteurs à "magasiner" avant de choisir un entrepreneur en drainage, car les prix peuvent varier de l'un à l'autre. M. Garon a aussi dit souhaiter qu'un jour au Québec, comme cela existe notamment en Ontario, les plans de drainage en viennent à être considérés par les entrepreneurs comme une excellente promotion pour la pose du drain et soient offerts sans frais aux agriculteurs.



Sur la ferme de M. Paul-Arthur Laflamme de Saint-Michel de Bellechasse, hôte de la journée, nous voyons à l'oeuvre une machine à roue.



A la radio cette semaine

Agriculture
Québec

Du 11 au 15 juillet, nous recevrons quatre invités à l'émission Agromaturation du Québec. Le programme de vaccination préventive pour contrer certaines maladies graves du vison: tel sera le premier sujet abordé avec M. Gaston Léonard, agronome au Service des productions animales au MAQ. Que savez-vous du NIP ou pour parler plus clairement, du programme national d'identification? M. Clément Plante, agronome au MAQ, nous en donne tous les détails les 12 et 13 juillet.

Le lendemain, M. Bertrand Pelletier, médiateur de plaintes en machinerie agricole, nous entretient des cours en mécanique agricole qui auront lieu au cours de l'hiver 1977-1978.

Puis, nous parlerons du système métrique avec M. Marc Duval, agronome au MAQ, qui donnera quelques informations sur l'usage du nouveau système de mesure dans le domaine des engrais chimiques.

Soyez à l'écoute de notre émission aux postes suivants:

Alma (CFGT)	6h 30
Asbestos (CJAM)	7h 10
Bagotville (CKPB)	14h 15
Cabano (CJAF)	7h 15
Chicoutimi (CJMT)	5h 40
Dolbeau (CHVD)	6h 30
Drummondville (CHRD)	6h 24
Drummondville (CKRV)	6h 50
Granby (CHEF)	6h 40
Joliette (CJLM)	6h 42
Lac Mégantic (CKFL)	7h 10
La Pocatière (CHGB)	6h 55
La Sarre (CKLS)	7h 15
Longueuil (CHRS)	6h 40
Maniwaki (CKMG)	7h 40
Montmagny (CKBM)	6h 45
New Carlisle (CHNC)	6h 30
Plessisville (CKTL)	7h 10
Port-Cartier (CIPC)	6h 30
Rivière-du-Loup (CJFP)	7h 20
Roberval (CHRL)	7h 10
Rouyn (CKRN)	6h 45
Sept-Îles (CKCN)	6h 30
Shawinigan (CKSM)	6h 15
Ste-Anne-des-Monts (CJMC)	7h 30
St-Eleuthère (CHRT)	7h 15
St-Georges-de-Beauce (CKRB)	6h 50
St-Hyacinthe (CKBS)	7h 00
St-Pamphile (CHAL)	6h 50
Sorel (CJSO)	6h 20
Thetford-Mines (CKLD)	7h 10
Trois-Rivières (CHLN)	6h 12
Valleyfield (CFLV)	6h 45 et 12h 52
Victoriaville (CFDA)	6h 54
Ville-Marie (CKVM)	7h 30

Installations pour sécher le grain sur la ferme

AVANT D'ACHETER, RENSEIGNEZ-VOUS!

Le Service de la construction et du machinisme agricoles du ministère de l'Agriculture du Québec tient à mettre en garde les agriculteurs contre certains distributeurs d'équipement agricole qui vendent des installations inadéquates pour faire sécher le grain sur la ferme. Par manque d'information, des producteurs agricoles ont acheté ces équipements et ont par la suite perdu en partie ou en totalité leurs récoltes.

Une distinction s'impose d'abord entre l'aération et le séchage du grain. Si vos céréales ont un taux de 14% ou moins d'humidité, elles se conserveront

très bien sans avoir besoin de recourir à un équipement spécial pour les faire sécher. Elles pourront simplement être aérées au moyen de quelques conduites d'air situées dans l'entrepôt où vous les conservez. L'aération ne sèche donc pas les céréales mais abaisse et uniformise la température de la masse de grains. Le séchage, pour sa part, réduit la teneur en eau du grain trop humide pour se conserver.

Les techniques de séchage

Vous avez le choix entre deux techniques de séchage: le séchage à l'air

chaud avec un séchoir à haute température et le séchage à l'air ambiant (froid) qui se fait dans l'entrepôt même.

Pour le producteur moyen de céréales, la technique de séchage à l'air ambiant convient parfaitement, à condition qu'il récolte du grain ayant un taux d'humidité de moins de 22%.

Il s'agit de faire passer un volume suffisant d'air froid à travers la masse de grains. Pour ce faire, le plancher de l'entrepôt doit être grillagé à sa pleine grandeur afin de permettre à l'air de circuler librement sans laisser de points humides. Le débit d'air doit atteindre de 2 à 5 pieds cubes par minute pour chaque boisseau de grain, alors que l'aération ne requiert que 1/10 de pied cube d'air par minute par boisseau. Pour le séchage du grain, il faut donc un ventilateur de force suffisante.

Or, certains vendeurs offrent aux producteurs agricoles des ventilateurs de 1/2 HP ou moins, ce qui ne suffit pas à sécher le grain. Prenons l'exemple d'un agriculteur qui produit 40 acres de céréales, soit environ 2 000 boisseaux de grains. Il achète un silo de 18 pieds de diamètre et de 12 pieds de profondeur équipé d'un plancher grillagé. Pour sécher son grain, il lui faut un ventilateur de 3 HP au moins. De plus, si le grain a plus de 18% de teneur en eau ou si la température est humide, il lui faudra ajouter un aérotherme de 4 kilowatts pour réchauffer l'air du séchage. Une fois le grain sec, un moteur de 1/4 HP suffit à aérer la même quantité de céréales.

On a déjà vu le cas d'un agriculteur à qui on avait vendu un ventilateur de 1/2 HP de même qu'un silo sans plancher grillagé. Son équipement ne lui a pas coûté cher à l'achat mais il a ainsi perdu la presque totalité de sa récolte...

Avant de faire un choix et d'acheter, consultez donc l'ingénieur agricole de votre région. Il saura vous renseigner et analyser vos besoins.

(514) 384-5231: NOUVEAU NUMÉRO DE TEL-GRAIN

Le Service de la mise en marché d'Agriculture-Québec vous informe du nouveau numéro de téléphone du système d'information "Tel-grain". Il vous faut maintenant composer le numéro 384-5231 (indicatif régional 514) pour obtenir les renseignements sur le prix de vente des céréales et des grains. "Tel-grain" vous donne chaque jour, de façon précise:

- le prix quotidien par tonne métrique du maïs, du blé, de l'orge, de l'avoine, Montréal par camion. Cette expression, "Montréal par camion", signifie que le maïs est sorti des élévateurs à Montréal, chargé dans le camion et prêt pour la livraison. Le prix donné n'inclut cependant pas les frais de livraison et vaut pour un chargement minimal de 1 000 boisseaux;
- le prix quotidien du maïs au comptant à Chicago, par boisseau et en dollars américains;
- le prix quotidien des options de mai et de décembre et de l'option courante du maïs à Chicago, par boisseau et en dollars américains;

Afin de vous donner une indication des tendances du marché, le prix du maïs "Montréal par camion" que l'on vous donne au téléphone, correspond à la moyenne des prix vendeurs de sept marchands de grains de Montréal.

"Tel-grain" vous transmet ces renseignements du lundi au vendredi inclusivement, à compter de 16h. Le répondant téléphonique fonctionne 24 heures par jour.

Notons qu'avec le nouveau numéro de téléphone, tous les producteurs intéressés peuvent obtenir la communication, de quelque endroit de la province qu'ils appellent.

Le ministère de l'Agriculture du Québec tient toutefois à préciser que l'usager doit assumer les frais des appels interurbains et qu'il ne pourra accepter aucun appel à frais virés.

Nous espérons que ce système d'information saura répondre à vos besoins.

Le Service de la mise en marché
AGRICULTURE-QUÉBEC

LA FERTILISATION DES PRAIRIES POUR DE MEILLEURS RENDEMENTS

À l'exception des luzernières, on fertilise très peu les prairies, en général. Un peu d'engrais avant le semis et parfois quelques tonnes de fumier au printemps ou après la coupe, et le tour est joué pour certains agriculteurs. "On ne doit donc pas se surprendre du fait que les rendements en foin soient inférieurs à deux tonnes à l'acre", rapporte M. Jean-François Bertrand, agronome à la division des grandes cultures au Service des productions végétales. "Si les producteurs fertilisaient les prairies aussi bien qu'ils fertilisent le maïs ou les cultures industrielles, les rendements dépasseraient trois tonnes à l'acre", soutient-il.

Les avantages de la fertilisation

La fertilisation permet de retourner au sol les éléments minéraux prélevés par les récoltes. À la longue, une prairie insuffisamment fertilisée diminue la richesse du sol; il en résulte une baisse des rendements pendant une période plus ou moins longue, selon la richesse initiale du sol.

Rappelons que chaque tonne de luzerne prélève 56 lb d'azote (N), 12 lb de phosphore (P_2O_5) et 45 lb de potasse (K_2O); chaque tonne de trèfle rouge soutire, pour sa part, 40 lb d'azote (N), 11 lb de phosphore (P_2O_5) et 35 lb de potasse (K_2O); quant au maïs, chaque tonne prélève 28 lb d'azote (N), 10 lb de phosphore (P_2O_5) et 30 lb de potasse (K_2O).

L'azote requis par la luzerne et le trèfle rouge est fourni par les rhizobiums sur les racines; il n'est donc pas nécessaire de fertiliser à l'azote une prairie de légumineuses déjà implantée. Quant au maïs et autres graminées, elles doivent recevoir leur azote des engrais chimiques ou du fumier.

Comme les eaux de pluie délavent facilement l'azote, il est préférable de fractionner les applications pour en faire profiter tant la première pousse que les regains.

Suivre les recommandations du CPVQ

Les grilles de fertilisation publiées par le Conseil des productions végétales (CPVQ) permettent à l'agriculteur de faire un choix judicieux des formules et quantités d'engrais à appliquer, selon la richesse du sol en phosphore et en potasse. Pour de meilleurs résultats, il s'agit donc de suivre ces grilles.

On conseille ainsi après la première récolte, d'appliquer quelque 200 lb à l'acre de 0-15-30 (azote-phosphore-

potasse) sur les prairies de légumineuses ou 150 lb à l'acre de 33-0-0 sur les prairies de graminées. Les regains seront alors plus abondants.

À l'automne, fin août ou début septembre, on recommande aussi d'appliquer exclusivement du phosphore et surtout de la potasse pour que les plantes puissent se faire des réserves nutritives pour passer l'hiver.

"Pour les producteurs agricoles intéressés à obtenir de meilleurs rendements, il importe donc de fertiliser les prairies adéquatement; pour plus amples renseignements, consultez votre agronome local" conclut M. Bertrand.



AVIS AUX PRODUCTEURS DE SIROP D'ÉRABLE

En vue d'expérimenter une nouvelle technique de fabrication du sirop d'érable, le ministère de l'Agriculture recherche un site d'un minimum de 15,000 entailles faisant partie d'un même boisé, propriété d'un ou de plusieurs producteurs. On évaluera les candidatures selon le potentiel de production, l'équipement actuellement en place, l'accessibilité et les caractéristiques topographiques du site.

Le projet durera trois ans et l'indemnisation accordée dépendra des services fournis. Si ce projet vous intéresse, avant le 18 juillet à M. Gaston Allard, ingénieur, Division de l'acériculture, 2700, rue Einstein, Sainte-Foy, Tél.: (418) 643-8550.

Liste des marques accréditées en machinerie agricole

Il y a quelques semaines, vous pouvez lire dans nos pages un article sur le programme d'accréditation en machinerie agricole. Une liste officielle des marques accréditées accompagnait ce texte. Pour votre information, le ministère de l'Agriculture du Québec publie à nouveau cette liste, depuis, quelques modifications. Consultez-la donc! Elle fournit les noms les plus récents des marques accréditées en machinerie agricole. En achetant des machines de marque accréditée, vous êtes sûr de ne pas vous tromper et d'obtenir une certaine protection.

NOMS DES MARQUES	NOMS DES FOURNISSEURS	NOMS DES MARQUES	NOMS DES FOURNISSEURS	NOMS DES MARQUES	NOMS DES FOURNISSEURS
AG Rain	Irrigation St-Thomas	Gourdin Souplex	Honoré Palardy	New Holland	Sperry New Holland
Allied	Allied Farm Equipment	GRB Inc.	Produits GRB Inc.	New Idea	Avco New Idea Farm Equipment
Allis Chalmers	Allis Chalmers Rumely Ltd.	Gyro	Forano Limitée	Nibex	Honoré Palardy
Arps	Allied Farm Equipment	Hale	Irrigation St-Thomas	Noble	George White and Sons
Arts Way	Gérard Paquette	Hardy	Les Équipements Hardy Inc.	Normand	La Compagnie Normand Limitée
Ascot et Eurospan	Les Équipements Ascot Inc.	Hartvig Jensen		Quellet	Souffleuses à neige Quellet Enr.
Badger	Badger Northland Inc.	(Arrosoir Hardi)	Bertrand Equipement	Overum	Morneau & Thibodeau Inc.
Balthes	Irrigation St-Thomas	Hassia	Honoré Palardy	Parker	J.P. Soubry
Belarus	Belarus	Hawk Bilt	Forano Limitée	Parmiter	Forano Limitée
Berthoud	Allied Farm Equipment	Hawk Flèche d'Or	Irrigation St-Thomas	Patz	Patz
Ber-Vac	Ber-Vac Inc. et Morneau & Thibodeau Inc.	Henry	Allied Farm Equipment	Paulk	George White and Sons
Bezecchi	Morneau & Thibodeau Inc.	Hesston	Coopérative Fédérée	Perry	Bertrand Equipements
B.L.R.	Les Machineries B.L.R. Inc.	Hi Velocity, Cyclone	Hector Delorme et Fils Inc.	Pittsburg	Forano Limitée
Bogballe	George White & Sons	Holland Transplanter	Irrigation St-Thomas	Pittsburg	George White and Sons
Brandt	Entrepôt Léo Dupont	Houle	J. Houle et Fils Inc.	P.M.	George White and Sons
Brillion	Allied Farm Equipment	Howard Rotavator	Forano Limitée	P.Z. Zweegers	Forano Limitée
Bush Hog	George Krammel (Québec Division)	Hutckinson	Forano White and Sons	Pronovost	Les Machineries Pronovost Inc.
Butler	Butler International Co.	Iberville	Machinerie Iberville Ltée	Ralco	La Cie R.A. Lajoie Ltée
Calhoun	Forano Ltée	Idéale	La Machinerie Idéale Limitée	Rau Kombi System	Honoré Palardy
J.I. Case	J.I. Case Company	International	International Harvester	Renault	Coopérative Fédérée
Century	Forano Ltée	Jamesway	Jamesway Farm Equipment Ltd.	Richardson	Coopérative Fédérée
Chore Boy	Centre Chore Boy du Québec	Jutras	La Compagnie Jutras Limitée	Richardson	Forano Ltée
Clayton et Lambert	Odilon Lebrun et Fils Inc.	Kasten	Forano Limitée	Rock-O-Matic	André Fecteau Inc.
Clipper	Odilon Lebrun et Fils Inc.	Kemper	Forano Limitée	Robivec	Robivec Inc.
C.M. Machinerie Inc.	C.M. Machinerie Inc.	Kewanee	Forano Limitée		
Cobey	Coopérative Fédérée	Killberry	Coopérative Fédérée		
Cole	Les Équipements Ascot Inc.	KMW et Ascot	Les Équipements Ascot Equipment Inc.		
Côté	Equipement Agricole Côté	KMW	Coopérative Fédérée et J.P. Soubry		
Jacques Couture	Machinerie Jacques Couture	Knight	Allied Farm Equipment		
Curtis	George White & Sons	Koehn	Forano Ltée		
Dairy Equipment Ltd		Kools	Gérard Paquette		
(Dairi Kool)		Kongsilde	Forano Limitée		
Bou-Matic)		Krone	George White and Sons		
Dahlman		Kuhn	Allied Farm Equipment		
Danuser		Kvernelands Fabrik	Forano Limitée		
Simon Day		Lajoie	La Compagnie R.A. Lajoie Ltée		
John Deere		Laurin	Coopérative Fédérée		
Degelman		Leblond et	Leblond et Couture Inc.		
De Laval		Couture Inc.	L. Jay Tractor Ltd.		
Delhi		Leyland	Lely Limited		
Dettson		Lely	Allied Farm Equipment		
Dickey John		Léon	George White and Sons		
Dion		Lessard	Coopérative Fédérée & Forano Limitée & Equipements		
Duhamel			Agricoles Proulx		
Dunham Lehr			Allied Farm Equipment		
Electric Wheel			Allied Farm Equipment		
Eurobeton (OMAB)			Spramotor Limited		
Even Flo			Massey Ferguson Industries		
Excavator			Irrigation St-Thomas		
Ezee On			Forano Limitée		
Ezee Flow			Forano Limitée		
Fahr			Forano Limitée & Gérard Paquette		
Farmatic			Forano Limitée		
Farmhand			Forano Limitée		
Farmi			Forano Limitée		
Feed Easy			Forano Limitée		
Fiskars			Forano Limitée		
Five Star			Forano Limitée		
FMC-Bean			Forano Limitée		
Ford			Forano Limitée		
Fortier			Forano Limitée		
Fox			Forano Limitée		
Garber			Forano Limitée		
Gehl			Forano Limitée		
Gilmore Tatque			Forano Limitée		
Tox-O-Wik			Forano Limitée		
Glencoe			Forano Limitée		

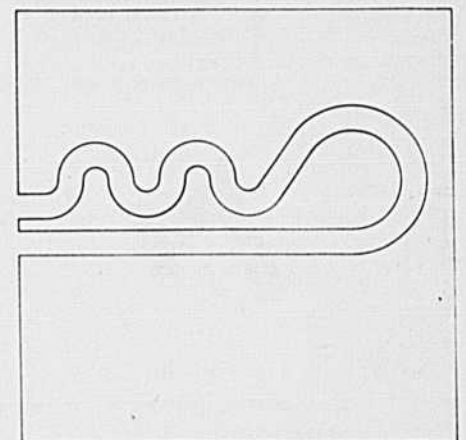
Situations et perspectives



Le Québec, avec une moyenne hebdomadaire d'abattage de 53,000 porcs, doit se chercher des marchés extérieurs. Durant le premier trimestre de 1977, il a exporté d'importantes quantités de porcs au Japon. Durant le deuxième trimestre, ces expéditions doivent se poursuivre.

Ces renseignements sont tirés du bulletin trimestriel "Situations et perspectives", édition printemps, publié par le Service de la mise en marché d'Agriculture-Québec.

Surveillez ce sigle!



Tout vendeur ou fournisseur de machinerie agricole accréditée par le ministère de l'Agriculture du Québec doit posséder ce sigle placé à la vue de ses clients.

Les producteurs veulent un fonds industriel de développement

Les efforts poursuivis depuis quelques années par la Fédération des producteurs de bois du Québec dans le but de bonifier la situation économique et sociale des producteurs portent actuellement certains fruits, même si périodiquement on doit subir les contre-coups des périodes économiques difficiles, comme c'est le cas depuis quelques mois. De toute façon les prix du bois ont suivi une courbe ascendante. Les structures encadrant la mise en marché ont heureusement évolué permettant un partage plus équitable du marché du bois entre les producteurs, quelle que soit leur importance. C'est ce qu'a déclaré à l'assemblée annuelle des producteurs de bois, le président réélu M. Jules Carpentier.



Le président réélu de la FPBQ, M. Jules Carpentier à dr. s'entretient avec M. Maurice Lagacé, conciliateur à la Régie des marchés qui a reçu de l'assemblée un témoignage d'estime non équivoque.

photos et texte Rosaline LEDOUX

C'est en effet à Noranda, les 28 et 29 juin, que 140 délégués des syndicats et offices de producteurs ont étudié leurs problèmes communs, lors de leur 7e assemblée générale annuelle. Ils ont convenu qu'au chapitre de la mise en marché la situation actuelle n'est pas particulièrement réjouissante. Après avoir connu en 1975 une année extrêmement difficile, due surtout aux nombreux arrêts de travail dans plusieurs usines de pâtes et papiers et une forte réduction dans la production de sciage, l'année 1976 s'annonçait meilleure qu'elle ne le fut finalement, surtout au cours des premiers mois. Comme toujours la vente des feuillus demeure trop faible. Quant aux résineux, les problèmes découlent surtout du fait de la mauvaise localisation des usines au Québec.

L'allocation des bois

La mise en place d'un mécanisme approprié pour assurer un partage des marchés demeure un objectif

fondamental. Comme l'essentiel des moyens de transformation sont entre les mains uniques de la grande industrie, il faut de toute urgence, pour assurer un équilibre convenable entre les parties, que l'État crée un mécanisme qui définisse les conditions pour que les bois provenant de la forêt privée et les copeaux de sciage dont la production est réglementée puissent être vendus préalablement à l'utilisation de la forêt publique, tel que le prévoyait d'ailleurs le livre blanc publié par le M.T.F. en 1972.

Le sous-ministre des Terres et Forêts M. Jean-Louis Caron a, à ce propos, annoncé à l'assemblée que son ministère déposerait prochainement un avant-projet de Loi qui couvrirait toute l'allocation des bois au Québec. La collaboration entre le MTF et la Fédération est, au dire de M. Caron, exceptionnelle. Fin juillet, on devrait pouvoir disposer d'une révision de l'étude de Dr Louis-Jean Lussier sur la mise en valeur de la forêt privée. On a pu juger que le climat qui règne entre les producteurs de bois et le ministère qui les représente est beaucoup moins rendu que ne l'est par exemple la relation UPA-MAQ. L'ensemble des discussions à la FPBQ est d'ailleurs plutôt serein et mesuré.

Le vieillissement des usines

Le gros problème de l'heure c'est évidemment la fermeture d'usines devenues non rentables, comme celles d'East-Angus et du Cap-de-la-Madeleine. Les producteurs réagissent vivement aux perspectives néfastes que cela laisse entrevoir. Le projet du ministre Bérubé pour la modernisation de ce secteur s'impose largement et aurait dû, de l'avis de l'assemblée être entrepris avant aujourd'hui.

C'est le 30 août prochain que la commission permanente des Richesses naturelles se réunira pour étudier les perspectives de l'industrie des pâtes et papiers. Le mandat de la commission est de faire la lumière sur les difficultés qui affectent cette industrie, la deuxième plus importante au Québec, avec ses \$2 milliards 500 millions. La forêt privée participe pour 15% dans la fourniture des bois. On considère en général que l'industrie a atteint un tel degré de vétusté que cela risque rapidement de la priver de ses marchés d'exportation, où elle n'est plus concurrentielle.

Le sous-ministre Caron a invité les producteurs à participer à cette commission pour donner les informations précises sur la récolte du bois et ses implications sociales. Afin de participer davantage et de façon plus solide à la réorganisation de l'industrie du bois, les délégués ont vivement recommandé à la Fédération d'étudier attentivement les mécanismes à mettre en place pour la création d'un fonds industriel de développement. Les producteurs veulent avoir non seulement leur mot à dire comme consultants mais ils veulent siéger sur des conseils appelés à prendre des décisions.

Le ministre parle d'une vingtaine de nouvelles usines à construire pour remplacer des installations désuètes et mal localisées. Un important projet d'usine est en gestation dans le Bas St-Laurent, les producteurs en sont les principaux instigateurs. Il est fort important, de l'avis du président Carpentier qu'un tel projet se réalise avec la participation de l'État et d'autres agents économiques de sorte que des projets du même genre voient le jour dans d'autres régions. Pour ce faire, les producteurs doivent disposer d'une façon de recueillir l'argent nécessaire. Le projet de fonds industriel se situe dans cette orientation.

La semaine prochaine: suite du reportage et exposé des résolutions adoptées.



REMPLISSEZ VOS GRANGES À CRAQUER en épandant maintenant une bonne couche d'engrais sur vos prairies!

La sécheresse que nous avons connue ce printemps a réduit le rendement de la première récolte de vos prairies et pâturages. Il est encore temps de remplir votre fenil avec une deuxième coupe. Avec une bonne fertilisation et les pluies des derniers jours, les prairies produiront d'excellents rendements et vous assureront les réserves suffisantes pour les besoins fourragers de vos troupeaux.

Programme de fertilisation "début-juillet"			
Type de prairie ou pâturage	Fertilisation (Exemple)	Recommandations kg/ha lb/acre	
Légumineuses (Luzerne - Trèfle)	0-15-30	220	200
	0-20-20	220	200
Mélange graminées Légumineuses	8-16-16	220	200
	15-15-15	220	200
Graminées (Mil - Brome)	16-8-8	330	300
	33-0-0	165	150



REMARQUE: Au 1er juillet, l'industrie des engrais amorce les transformations au système international. 1 lb/acre = 1,12 kg/hectare. La fertilisation, qu'elle soit en kilogramme par hectare ou en livres à l'acre produit d'aussi bons rendements.

Ce message, inspiré par notre souci de bien servir l'agriculture, est une gracieuseté de:

LES ENGRAIS CHIMIQUES DU QUEBEC INC.



Stabilité dans la mise en marché du bois en 1976

L'année 1976 a permis au marché du bois de reprendre une certaine stabilité sur la forêt privée, malgré les séquelles d'une année 1975 extrêmement difficile pour les producteurs de bois et leurs organismes de mise en marché. Cependant cette stabilité s'est réalisée seulement au cours des derniers mois de l'année et ce n'est, de toute façon, pas une situation idéale que vit actuellement le secteur forestier au Québec. La vente du bois en provenance des forêts privées fut en 1976 de 10% de moins que la moyenne de vente des 10 dernières années.

1976 n'a pas permis non plus de trouver de débouchés suffisants pour les volumes de feuillus. Même aujourd'hui les perspectives pour 1977 ne sont guère réjouissantes pour la vente de cette essence de bois même si elles sont meilleures qu'en 1976. Notons qu'au cours de la meilleure année (1974) les marchés pour les feuillus n'ont absorbé que 40% des possibilités de coupe de la forêt privée.

Quant au bois de sciage, le marché pour ce type de production est demeuré passablement instable pour la forêt privée au point où la plupart des syndicats et offices n'ont pas jugé bon d'organiser une mise en marché systématique. Des milliers de tonnes de copeaux sont encore disponibles dans les cours des usines de sciage rendant encore plus difficile la vente des bois provenant de la forêt privée à ces usines. Il apparaît clairement que la seule façon de réaliser une mise en marché valable de ce bois est d'appliquer un plan d'allocation annuel où des volumes seront convenus à l'avance.

Par ailleurs, malgré toutes ces difficultés il a été possible grâce au règlement d'exclusivité dans les régions où il

STATISTIQUES 1976 DE MISE EN MARCHÉ DU BOIS DES FORÊTS PRIVÉES DU QUÉBEC								
VALEUR						PRIX MOYEN		
ESSENCES	CORDES	USINE	PRODUCTEURS	MISE EN MARCHÉ	M/C	USINE	PRODUCTEURS	
S.E.B.	878,767.65	\$42,778,133.69	\$31,731,824.26	\$11,046,309.43	\$12.60	\$48.70	\$36.10	
P.G.	13,427.31	607,616.46	503,817.32	103,799.14	7.75	45.25	37.50	
Pr. & Mel.	11,656.15	404,684.86	295,045.35	109,639.51	9.40	34.70	25.30	
F.M.B.	318,194.94	10,977,362.65	7,346,06.96	3,630,955.69	11.40	34.50	23.10	
T.E.	1,103.05	51,126.37	39,985.56	11,140.81	10.10	46.35	36.25	
Pe. & Tr.B.	80,976.77	2,702,846.78	1,834,795.98	868,050.80	10.75	33.40	22.65	
1,304,125.87(1)		\$57,521,770.81	\$41,751,875.43	\$15,769,895.38	12.10	44.10	32.00	
Taux moyen								
S.E.B.:	Sapin et épinette brut			Régions	% de la mise en marché	Prod. qui ont vendu ce bois	Cordes par producteur	
S.E.E.:	Sapin et épinette écorcé			Bas St-Laurent	15.2	3,850	51	
P.G.:	Pin gris			Estrie	12.5	1,378	118	
Pr. & Mel.:	Pruche et mélèze			Gaspésie	7.4	2,200	44	
F.M.B.:	Feuillu mélangé brut			Gatineau	2.7	625	57	
T.E.:	Tremble écorcé			Labelle	5.2	650	104	
Pe. & Tr.B.	Peuplier et tremble brut			Laurentides	11.6	1,250	121	
				La Pocatière	8.5	2,600	42	
				Mauricie	4.3	342	166	
				Nicolet	2.3	527	57	
				N.O. Québécois	3.0	571	69	
				Québec	13.2	3,300	52	
				Québec-Sud	9.2	2,950	40	
				Saguenay-Lac St-Jean	4.9	1,256	50	
					100.0	21,499	60.7	

(1) De ce total est exclu le bois de sciage mis en marché par Gatineau, Labelle et Laurentide.

(1) De ce total est exclu le bois de sciage mis en marché par Gatineau, Labelle et Laurentide.

est appliqué de mieux répartir entre tous les producteurs les marchés disponibles. Pour les autres régions l'intervention des syndicats et offices, même malgré l'absence d'un mécanisme coercitif, parvient à produire des résultats heureux dans le partage des marchés disponibles entre les producteurs.

En ce qui concerne les prix la faible demande enregistrée en 1975 a eu des effets négatifs pour les prix de 1976. Malgré tout cependant des augmentations d'environ 7% ont été obtenues de façon à protéger en grande partie le pouvoir d'achat du producteur de bois.

Le vieillissement des usines de pâtes et papier

La forêt privée au Québec fournit 15% de l'ensemble de la production de bois pour les usines de pâtes et papier, avec 1 million 300,000 cordes. Notre matière première est de bonne qualité, l'espace pour les constructions d'usines est immense, l'eau est très pure, nos sources d'énergie très grandes, nos main-d'œuvre très qualifiée et nos connaissances techniques fort avancées, comment se fait-il qu'en dépit de tous ces atouts notre industrie papetière se soit autant dégradée ces dernières années? C'est ce que M. Guy Tremblay, ing. f., a voulu expliquer à l'assemblée annuelle des producteurs de bois, la semaine dernière, à Noranda.

Nos usines, à cause de leur vieillissement produisent à bas rendement. Au Québec, la moyenne de production par 100 livres de bois ne donne

que de 35 à 40 lb de pâte, alors qu'en Scandinavie le rendement est de 92 lb de pâte au 100 lb de bois. La rapidité des perfectionnements techniques fait qu'à Cabano, notre usine la plus moderne, les rendements sont de 85 à 88% de carton par tonne, alors que Matane, construite en 1967 ne fournit que 72% de rendement. Notre productivité heure-homme est aussi plus faible que dans les pays concurrents. Ici, dans la plupart des cas, elle est de 8.5 heure-homme par tonne, alors qu'en Scandinavie, elle est de 4 h.h. Grâce à la nouvelle technologie, l'usine moderne de Val-Brillant affiche pourtant un prodigieux 2 h.h.

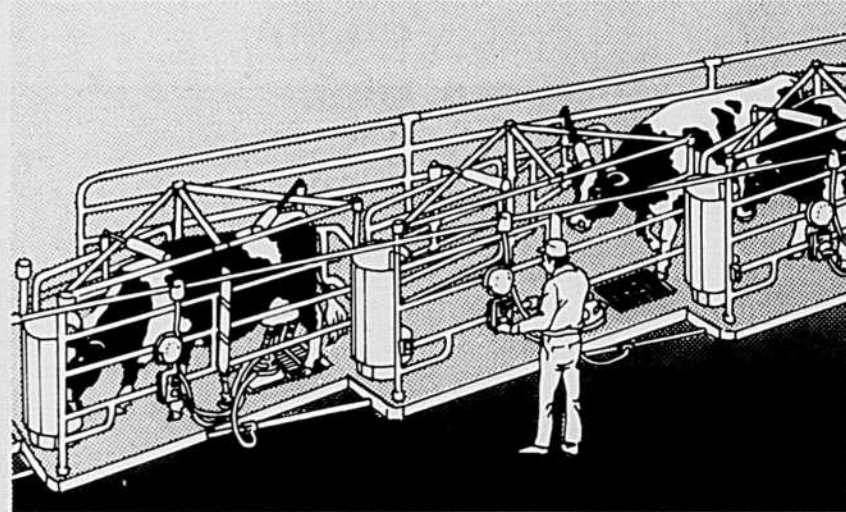
Toujours d'après M. Tremblay, nous consommons et perdons beaucoup trop d'énergie pour produire, par la vapeur qui s'échappe des cheminées. En Scandinavie toujours, on récupère 90% de la vapeur qui est réacheminée en eau chaude. Nos coûts d'entretien d'usine sont donc trop élevés, le coût de la matière première est trop forte par tonne produite, nos sites d'usines sont souvent impropres, il faudrait changer les procédés et les équipements pour améliorer les rendements.

Il est donc urgent de procéder à un réaménagement de ce secteur vital pour l'économie québécoise. La commission parlementaire qui doit siéger le 30 août offre à toutes les parties intéressées d'exposer leur point de vue, pour la modernisation de nos usines. Par qui cela sera-t-il fait et sur quoi doit porter l'action?

Les producteurs de bois sont donc intéressés au premier chef par ces questions, de même que les travailleurs forestiers et les ouvriers en usine. Ces derniers qui sont des travailleurs qualifiés sont par ailleurs très difficiles à recruter dans des industries différentes.

R.L.

Plus de vaches traites en moins de temps avec une salle en diagonale Surge...



Planification et estimation gratuites.

Vous songez à passer de l'étable à carcans à la salle de traite? C'est alors le temps idéal de parler à votre concessionnaire Surge participant.

Sans frais ni obligation de votre part, il viendra examiner votre installation actuelle, puis il recommandera la salle de traite qui, à son avis, vous assure le plus de rendement et se rembourse le plus vite.

L'un des grands avantages de la salle en diagonale Surge, c'est que vous pouvez commencer par l'essentiel puis automatiser l'installation à mesure que vous progressez. Avec un système entièrement automatique Surge, un seul homme peut s'occuper efficacement de plus d'unités de traite, économiser du travail et faire en même temps une meilleure traite. Vous pouvez rendre le système aussi complexe et avancé que vous le voulez, en ajoutant simplement de l'équipement en option.

Vu l'état actuel du marché, le temps, c'est de l'argent. Votre concessionnaire Surge vous montrera comment une salle en diagonale Surge peut vous aider à obtenir le maximum de lait avec le moins d'efforts.

SURGE accroît la valeur de vos vaches

Babson Bros. Co. (Canada) Ltd., 1025 Range View Road, Mississauga, Ontario



Mon nez dans votre cuisine

Parade de légumes

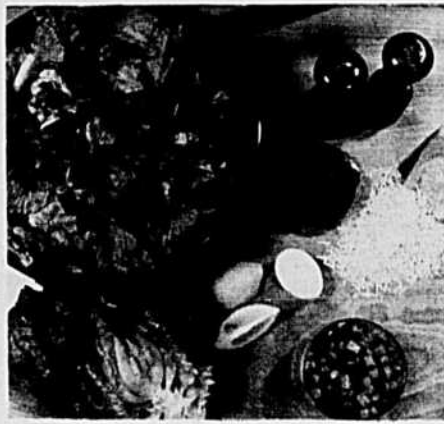
Confectionner des salades en juillet devient un véritable plaisir car les ingrédients nous sont alors offerts par la nature sur un plateau de verdure! Il n'y a vraiment que l'embarras du choix. Vous pouvez, en un tour de main, préparer une salade toute simple ou de votre baguette magique la transformer en un plat digne des plus fins gourmets. Laissez travailler votre imagination et vous arriverez à créer de petits bijoux de salades. N'oubliez surtout pas qu'une salade devient une façon bien agréable d'obtenir une partie de l'apport quotidien de minéraux et de vitamines dont vous avez besoin.

Procurez-vous plusieurs légumes alors que les comptoirs regorgent de laitues et de choux dont l'éventail de couleurs s'étale du vert pâle au vert foncé rappelant ainsi la végétation du printemps. Mais là ne s'arrête pas les contrastes. Ces légumes offrent aussi des formes, des textures et des saveurs variées, de quoi plaire à tous les goûts. Les voilà qui sont à l'attention devant vous et se font valoir dans leurs plus "frais" atours! Apprenons à les connaître.

En tête, nous apercevons la laitue. Point n'est besoin de vous présenter la

laitue Iceberg; tout le monde reconnaît sa pomme serrée composée de feuilles croustillantes allant du vert tendre à l'extérieur au vert pâle à l'intérieur. Mais peut-être connaissez-vous un peu moins ses cousines germaniques, la laitue Boston et la Romaine... sans oublier sa cousine du 3^{ème} degré, la laitue feuillée... chut! (elle n'a pas de tenue et se laisse un peu aller). La laitue Boston offre une pomme non serrée aux feuilles vertes d'apparence cirée. La Romaine, un peu plus fantaisiste exhibe une tête allongée aux feuilles extérieures rigides et rugueuses d'un vert foncé qui cachent généralement des feuilles plus pâles, épaisses et dures. Quant à la "cousine du 3^{ème} degré", elle expose nonchalamment des feuilles ondulées d'un vert brillant disposées à la façon d'un éventail.

Puis vient l'endive frisée ou chicorée, reconnaissable à ses feuilles étroites divisées et frisées, réunies en une touffe au centre pâle. Attention! Allez-y en douce quand vous l'ajoutez aux salades; elle est un peu... amère! La scarole, elle, étale autour d'un centre ivoire des feuilles larges crépées aux côtes épaisses. N'oublions surtout pas l'épinard, bien sage, aux feuilles frisées vert foncé, excellent composant des



salades grâce à sa texture tout à fait différente. Utilisez surtout ses feuilles tendres et dépouillez-les des racines et des tiges.

Après avoir choisi quelques légumes nouvelles, il faut bien vite rentrer à la maison. Dès votre retour, entreposez les légumes au réfrigérateur après les avoir lavés. Mais une minute!... Retirez les feuilles endommagées ou trop grossières tout en prenant garde de ne pas enlever les grosses tiges contenant l'humidité qui gardent aux feuilles leur fraîcheur. Pour conserver aux légumes leur croustillant, déposez-les dans le tiroir à légumes du réfrigérateur ou encore dans des sacs ou contenants de plastique.

Au moment de préparer la salade, retirez les légumes du réfrigérateur. Séparez ce dont vous avez besoin et brisez en morceaux. Les morceaux de grosseur moyenne sont plus faciles à manipuler que les légumes hachés fin. Vous pouvez, cependant, faire tout cela à l'avance à condition de retourner les légumes au réfrigérateur dans un sac de plastique. Tout en vous rappelant que les salades délectables cachent deux atouts: croustillant et fraîcheur, ajoutez une petite note de gaieté en jetant dans la mêlée des ingrédients de couleur, de texture et de saveur différentes, tels: tranches de radis, morceaux de concombre, rondelles d'oignons verts, céleri tranché, quartiers de tomate ou

morceaux de piment vert. Un dernier conseil: préparez assez de salade pour offrir de généreuses portions aux convives (au moins 1 tasse de laitue déchiquetée par portion).

Pour célébrer l'été et surtout juillet, mois des salades, nous avons pensé vous offrir deux recettes de salades vertes, savoureuses, simples et faciles à préparer. Elles vous suggèrent tout d'abord la Salade à la crème et aux oignons verts, vraiment rafraîchissante, ainsi qu'une méthode rapide pour préparer la Salade César dont la réputation n'est plus à faire. Bon appétit et bonne vacances!

SALADE CÉSAR (MÉTHODE RAPIDE)

- 1 pomme de laitue Romaine
 - 2 oeufs
 - 1/4 c. à thé de sel
 - 1/8 c. à thé de poivre
 - 1/8 c. à thé de moutarde sèche
 - 2 c. à table d'huile
 - 2 c. à table de jus de citron
 - 1/2 tasse de fromage Parmesan râpé
 - 1 c. à table d'anchois hachés finement (environ 6)
 - 12 croûtons à l'ail d'environ 1/2 pouce
- Préparer et déchiqueter la laitue Romaine. Mélanger les autres ingrédients, sauf les croûtons, puis ajouter ce mélange à la laitue au moment de servir. Garnir de croûtons. 6 portions.

SALADE DE LAITUE

- 1 pomme de laitue Iceberg
 - 1/2 tasse de crème à fouetter
 - 1 c. à thé de sucre
 - 1/2 c. à thé de sel
 - Pincée de poivre
 - 1 c. à table de jus de citron
 - 2 c. à table d'oignons verts hachés finement
- Laver, égoutter la laitue parfaitement puis déchiqueter. Fouetter la crème jusqu'à l'obtention de pics fermes; y incorporer les autres ingrédients. Au moment de servir, ajouter ce mélange à la laitue en remuant. 6 portions.



La cuisine en plein air

Pour quelle étrange raison, il semble que toute nourriture a meilleur goût en plein air, que ce soit sur la plage ou les sentiers, dans les bois ou encore tout simplement dans votre cour arrière. Et quoique la location ait un effet sur le choix de la nourriture, il faut toujours veiller à ce que les aliments choisis soient préparés avec soin de façon à éviter tout danger d'intoxication alimentaire et à fournir tous les éléments nutritifs nécessaires.

Lors des randonnées de camping, afin de simplifier le transport et si une source de bonne eau fraîche est disponible, choisir des aliments compacts et légers tels mélanges à breuvages instantanés, soupes déshydratées, viandes, volaille ou poisson cuits et en conserves, ou lyophilisés. Les fruits secs, le fromage et le beurre d'arachides sont faciles à transporter, fournissent des vitamines et des minéraux importants, en plus d'être une source d'énergie. Si vous avez l'intention d'acheter de la viande fraîche, ainsi que des fruits et des légumes le long de la route, vous assurer que vos possibilités d'entreposage sont adéquates. Vous aurez besoin d'une glacière portative dans laquelle la glace occupera la moitié de l'espace disponible. L'eau congelée à la maison dans un contenant de plastique se transforme en eau potable en fondant. Plusieurs aliments, sauces à salades et fromages émulsionnés et à tartiner ne requièrent aucune réfrigération avant l'usage. Si possible, acheter ces aliments dans de petits contenants à vider en une seule fois. Aucun entreposage n'est nécessaire pour les aliments en conserve qui sont à l'épreuve de la température et des animaux. Entrez-les dans des sacs de plastique, des sacs de papier, des sacs de papier d'aluminium ou des sacs de papier d'aluminium de double épaisseur. La durée de cuisson varie de 30 minutes à une heure, selon la quantité d'aliments par paquet, la grosseur des morceaux et la distance du feu. La plupart cuisent dans l'espace de 45 minutes.

Que vous cuisiez au-dessus d'un feu de camp ou sur gril portatif, en plus d'un poêlon, d'un chaudron et d'une marmite, ne pas oublier d'inclure la cuisson dans le papier d'aluminium. Ce genre de cuisson s'adapte bien aux viandes et aux légumes frais.

Commencer par un aliment protidique — viande, volaille, poisson ou fruit de mer. Les petits morceaux tels cubes de boeuf, viande hachée, ailes ou filets cuisent bien. Ajouter un peu de beurre, des légumes au choix, un peu de jus, de sauce aux tomates ou à salades, et assaisonner. Bien envelopper dans une feuille de papier d'aluminium de double épaisseur. La durée de cuisson varie de 30 minutes à une heure, selon la quantité d'aliments par paquet, la grosseur des morceaux et la distance du feu. La plupart cuisent dans l'espace de 45 minutes.

Vous assurer que les charbons soient chauds, mais non brûlants pour éviter de percer un trou à travers le papier d'aluminium. Tournez les paquets à l'aide de pincettes à long manche. Quand la nourriture est cuite, il suffit d'ouvrir le paquet pour déguster.

Si vous faites la cuisson sur un gril portatif, simplifier le nettoyage en doublant le bol du gril d'une feuille de papier d'aluminium pour recueillir les cendres, les graisses et les jus de cuisson. Quand le repas est terminé, envelopper le tout et jeter. Si vous devez laver certains morceaux de vaisselle, chauffer l'eau dans un grand chaudron en ayant soin de recouvrir l'extérieur de savon pour empêcher la fumée de le noircir et de le couvrir d'un résidu gommeux. Et ne pas oublier les serviettes de papier, le savon ou détergent et les tampons à récurer.

En dernier lieu, nettoyer l'endroit où vous avez campé. Mettre les déchets dans des sacs de plastique et les laisser dans les bidons à cet usage ou au dépotoir le plus près.

Sauces à salades

De même que des accessoires variés et choisis avec goût contribuent à mettre en valeur une jolie robe ainsi des sauces bien appropriées rehaussent-elles l'apparence et la saveur des salades même les plus attrayantes. En effet, le succès d'une salade dépend en grande partie de la sauce. Celle-ci doit adoucir une salade à goût prononcé, rehausser la saveur d'une salade douce, animer la salade qui ne présente qu'une seule couleur et s'harmoniser avec la texture des aliments utilisés!

Les sauces à salades et à trempettes confectionnées à partir de produits laitiers sont rafraîchissantes durant les mois d'été. Les Services consultatifs de l'alimentation du Ministère de l'Agriculture du Canada ont préparé un feuillet intitulé "Sauces à salades et à trempettes" réunissant de nombreuses recettes tout aussi savoureuses les unes que les autres. Pour obtenir gratuitement un exemplaire de cette publication portant le numéro 1483, il suffit d'écrire à la Division de l'Information, Ministère de l'Agriculture du Canada. Entre-temps, les conseillères en alimentation de ce ministère vous dévoilent deux de ces petits bijoux de recettes choisis parmi les sauces à salades: la Vinaigrette française et la Sauce au fromage bleu! La vinaigrette française se compose essentiellement d'huile, de vinaigre et de certains assaisonnements alors qu'on a ajouté deux produits laitiers bien connus à la Sauce au fromage bleu: de la crème et naturellement... du fromage bleu!



VINAIGRETTE FRANÇAISE

- 1/4 tasse d'huile à salade
- 1/4 tasse de vinaigre
- 1/4 c. à thé de sel
- 1 à 2 c. à thé de sucre
- 1/2 c. à thé de moutarde sèche
- 1/4 c. à thé de paprika

Mélanger tous les ingrédients dans un contenant fermant hermétiquement et agiter vigoureusement. Refroidir. Agiter avant de servir. Quantité: 1 tasse.

VARIATIONS

- Ajouter des herbes fraîches ou séchées, hachées finement.
- Ajouter du persil haché finement, des cornichons sucrés ou au fenouil, des olives, du piment vert, de l'ail ou des oeufs cuits dur hachés.
- Ajouter du catsup, de la sauce chili, de la sauce Worcestershire ou du raifort.

SAUCE À SALADE AU FROMAGE BLEU

- 1/3 tasse d'huile
 - 1/3 tasse de vinaigre blanc
 - 1/4 c. à thé de sel
 - 2 c. à thé de sucre
 - 1/4 c. à thé de moutarde sèche
 - 1 paquet (4 onces) de fromage bleu ramolli
 - 2 c. à table de crème de table
- Mélanger huile, vinaigre et assaisonnements dans un contenant fermant hermétiquement et agiter vigoureusement. Refroidir. Mélanger fromage bleu et crème jusqu'à ce que lisse et crémeux puis ajouter au premier mélange. Servir avec salades de légumes. Quantité: 1 1/2 tasse.



Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — Âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

"Les relations sexuelles font partie intégrante du cheminement du couple..."

Je suis étudiant, j'ai 19 ans, fils de cultivateur. J'aimerais moi aussi apporter mon opinion sur le sujet soulevé par la dame qui disait que les parents laissant leur fille prendre la pilule ne l'aiment pas. Je répondrais en même temps à "Une opinion parmi tant d'autres". Mais pour commencer, je vais regarder le sujet sous un autre angle à savoir l'importance que doivent prendre les relations sexuelles chez les adolescents.

Je considère les relations sexuelles comme faisant partie intégrante du cheminement d'un couple (marié ou non) vers l'épanouissement total. Cet épanouissement étant marqué par l'addition d'un nouveau membre au couple, c'est-à-dire un enfant. Non pas que je considère l'acte d'amour comme action reproductive seulement. Mais les relations sexuelles ont une place dans l'évolution d'un couple et cette place est prédéterminée.

Si on fait l'amour à droite et à gauche, chaque fois avec des personnes différentes, on ne fait que satisfaire un besoin et céder par le fait même aux pulsions sexuelles. Une personne agissant de cette façon (homme ou femme) n'est pas adulte. Car, la maturité est marquée par l'acquisition de l'auto-contrôle et du pouvoir de discerner. "Une opinion parmi tant d'autres" dit que l'amour est une chose de la nature. Moi je dis que la nature de l'homme réside dans le self-contrôle et le discernement à appliquer celui-ci.

On ne devrait pas rechercher "l'âme-soeur" en ayant des relations physiques à gauche et à droite, mais plutôt en ayant des relations avec la personne élue de notre cœur au moment propice, c'est-à-dire lorsque l'évolution a suivi son cours et que chacun des deux partenaires est prêt et accepte de se donner entièrement et avec amour à l'autre. Je parle ici par expérience personnelle et je crois que cette façon d'agir ne peut que nous aider à vivre et à trouver le bonheur, comme nous l'avons fait, ma compagne et moi.

Un simple étudiant.

Q/ Je suis institutrice. J'ai 40 ans. Je connais un copain qui a 12 ans de moins que moi. À l'occasion, il me demandait pour aller manger au restaurant lui et des amis de son âge. Au début, on sortait en groupe, ça allait assez bien.

Il y a deux ans, on est allé danser, on a pris quelques bières et il a voulu coucher avec moi. J'ai accepté. Je ne connaissais rien à faire l'amour. Car, j'avais des principes auparavant. J'avais dû laisser un garçon de mon âge parce qu'il buvait trop.

Avec celui-ci, quand il a bu, il ne se gêne pas pour me dire que je ne suis qu'une vieille fille. Dans les veillées, il me fait honte. En voyage, il agit de la même façon. Il boit beaucoup, en ces cas-là, c'est pire.

Je pratique encore ma religion et demande au Seigneur depuis longtemps de mettre sur mon chemin le compagnon idéal. Je ne sais plus que faire. Ce garçon est affectueux et moi aussi. Mais je le trouve bizarre. Il a déjà fait une dépression, ses parents sont alcooliques. Ça me fait de la peine, car, je ne mérite pas ça.

Thérèse de Valleyfield.

R/ Non, on ne mérite pas ça, des situations comme ça. Mais pour une femme, une vie sans amour c'est long. Alors vous préférez ce semblant d'amour à rien du tout. Il n'y a pas grand-chose à tirer de ce garçon trop jeune pour vous, avec son

caractère et ses antécédents. Vous êtes comme on dit "une poire pour la soif..." Vous saviez très bien dès le début qu'il n'y avait rien à attendre de sérieux avec lui. Si vous vous en sentez la force, rompez donc une fois pour toutes. Vous aurez l'esprit plus libre pour voir les occasions qui peuvent se présenter, de bonnes celles-là. La situation des célibataires (filles) est tragique, surtout pour celles qui n'acceptent pas la situation. Vaut mieux probablement s'installer dans le célibat, en essayant d'en tirer le maximum possible, sans trop attendre du côté du prétendant idéal. Le prétendant idéal n'existe que dans l'idée. Il n'y a que des hommes ordinaires avec des qualités et des défauts. Je vous souhaite cet ordinaire dont se contente tant de femmes. Soyez heureuse.

L'AMOUR EST FORT: Une correspondante qui signe Rita nous envoie ces mots:

"Merci pour la parution de l'article extraordinaire intitulé 'Lettre à ma femme', paru il y a quelques semaines. Un message d'une telle valeur ne peut passer sous silence. J'en suis encore toute bouleversée. Le témoignage de cet amour vécu plus que tous les livres du monde nous montre à quel point l'amour est beau, l'amour est fort. Celui seul qui l'a vécu peut en témoigner ainsi. On sent dans tous les mots vibrer ses émotions

présentes et passées, pourtant, l'amour le fait encore regarder en avant.

Il a fleuri cinq fois cet amour. Faut y apporter encore beaucoup de soins, Marcel est l'artisan tout désigné pour continuer l'oeuvre commencée. Heureux les enfants qui ont été façonnés dans un tel amour. Heureux chacun de nous qui auront eu l'occasion de réfléchir sur la grandeur d'un tel cadeau: l'amour dans un couple. Merci Seigneur pour Marcel et Mimi et merci pour nous tous qui le vivons sans te le dire jamais."

POUR LA FONTE NOIRE: On se souvient que tout dernièrement une jeune inexpérimentée demandait comment procéder pour empêcher ses ustensiles de fonte noire de rouiller. Voici les conseils que nous donne une aimable lectrice de Cap-Chat: "Pour regraisser la fonte, la graisser comme il faut avec une couenne de lard. Mettre au four pendant 5 à 10 minutes à 500 degrés. Sortir bien essuyer, recommencer quatre fois l'opération. Faire briller pour les dames qui aiment frotter. Pour les casseroles en Wear-Ever, tremper avec un peu d'eau de Javel concentrée devrait venir à bout des coulisses jaunes."

POUR LAVER LE BEURRE: Notre amie de Cap-Chat nous conseille comment procéder pour laver le beurre.

"Laver du beurre n'est pas toujours facile, la température du jour, joue parfois le grand rôle.

Laver trois fois votre beurre en égouttant bien chaque fois pour qu'il ne reste pas d'eau et de lait de beurre. Après, saler au goût désiré, et battre jusqu'à ce qu'il ne reste plus d'eau qui sorte du beurre. Mettre dans un récipient vide de margarine et garder au

4752

8-18
10½-18½



Doigts agiles, coeurs légers

4752 — Blouse à encolure carrée pour demi-tailles et tailles régulières. Demoi-selles: 8, 10, 12, 14, 16, 18, 10½, 12½, 14½, 16½, 18½. Prix: \$1.25
7064 — Superbe gilet genre tunique. Tailles 8-10, 12-14, 16 incl. Prix: \$1.25
7231 — Modèle original de courtepente à motifs d'oiseaux. Prix: \$1.25

Adressez vos commandes à La Terre de Chez Nous, Service des Patrons, 60 ave Progress, Scarborough Ont. M1P 4P7. S.V.P. écrire en LETTRES MOULEES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPOR-TANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

congélateur, si le sel revient sur le beurre c'est qu'il est resté de l'eau dans le beurre. Laissez à la température de la maison quand il sera assez mou pour le manipuler brasser le en l'égouttant, il sera très homogène et très bon."

ADRIENNE: Il est assez normal que vous ayez des discus-

sions sur ce que vous pensez des garçons, quand vous êtes en compagnie de votre ami. Vous lui avez bien répondu, puisque c'était la vérité. En somme, il est normal que les filles soient attirées par les garçons. Je n'aime pas beaucoup l'expression: "penser mal". Ce n'est pas nécessairement "penser mal" que de rêver à un homme, même de rêver qu'il vous embrasse et vous caresse. Nous n'avons été éduqués à l'amour qu'en fonction de "péché" ou de "défendu". C'est là qu'est la tragédie pour beaucoup. Continuez de vous montrer prudente dans vos attitudes avec les jeunes gens. Pas uniquement pour éviter le mal, mais parce que vous savez, en fille intelligente, que le bonheur est là, pour vous.

COEUR EN PEINE: Les crèmes qu'annonce un peu partout pour aider à la beauté de la poitrine sont des attrape-nigauds. Le volume de la poitrine est conditionné par l'état général d'une personne, c'est une question glandulaire. Certaines filles à la poitrine plate ont beaucoup de charme et sont quand même fort recherchées... Ce semble ton cas d'ailleurs. Puisque tu te demandes comment repousser les avances de ton trop ardent soupirant. Seule la chirurgie plastique peut suppléer à ce que la nature délaisse. L'hymen est une membrane en forme de demi-lune qui obstrue partiellement l'entrée du vagin, il y a un orifice pour laisser passer le sang des règles. Pour ce qui est de ton véritable problème celui de contenir les ardeurs de ton ami, c'est toi-même qui peux décider si tu dois continuer de te comporter de la même façon. Tu as 18 ans et lui 21, tout dépend de ce que vous envisagez tous les deux pour l'avenir. J'imagine que tu es assez avertie pour savoir jusqu'où tu peux raisonnablement aller. Bonne chance.

Patron à 50 sous



NAPPERON — Un vrai chef-d'oeuvre! Ce délicat napperon croché en forme d'étoile enrichira sûrement votre table à café. Modèle no C. N. 2893-F

Adressez vos commandes à Patron à cinquante sous, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.v.p. écrire en LETTRES MOULEES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas le cinquante sous pour frais de poste et le numéro de patron. Nos patrons sont en français.

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION:
Annonces sans cadre: \$0.17 le mot
Prix minimum (20 mots et moins) \$3.40 par parution
Titre en capitales 8 points noirs \$2.00 additionnels par parution
Annonces encadrées et encans: \$1.10 la ligne agate
Supplément pour annonce avec numéro de case réservée au journal: \$0.50 par parution
RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives et plus du même texte.
DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.
LES ANNONCES CLASSÉES SONT STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN le vendredi précédent. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal.
Québec H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141.

ANIMAUX A VENDRE

LES VACHES SONT A MEILLEUR MARCHÉ MAINTENANT

Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Echanges acceptés. Conditions de paiements jusqu'à 24 mois. Toutes nos vaches sont claires de test fédéral no permis fédéral 26. Livraison gratuite. Pour plus amples détails.

LOUIS PINSKY
54 CÔTE SUD
STE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE
Tél.: (514) 435-0220
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES PROUVÉES

VACHES et taureaux Holstein pur-sang ou croisées venant de l'Ontario, pesant de 1200 à 1400 lb, velant en tout temps, camion à votre disposition pour la livraison. S'adresser à FERNAND CHOUINARD, Ste-Faustine, Cte Rimouski, Tél.: (418) 771-7018.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE & FILS, 521 boul. Lacombe, St-Paul-Ermitte, Cte l'Assomption, route 48. Tél.: ferme de 7 hres à m. à 6 hres p.m., 581-5670. Residence 722-0956.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîche vèlée ou devant vèler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OUMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: 471-8181.

CHOIX taureaux Holstein pur-sang ou croisées venant Ontario velant juillet et août. Ces taureaux sont vendus livrés. Prix spécial pour plusieurs, s'adresser FERNAND CHOUINARD, R.R. 1, Lucville, Cte Rimouski, Tél.: (418) 739-4505.

ENGLISH: Large Black, British Saddleback, Berkshire, Hampshire, Duroc, Tamworth, Swedish Landrace, Lacombe, Yorkshire, Chester White, Hybrides tachetées bleues. Catalogue gratuit de 13 pages illustrant des races enregistrées. TWEDDLE FARMS, Fergus, Ontario.

TAUREAUX Charolais pur-sang, prêts pour service. S'adresser à (819) 326-5280.

AMÉLIOREZ la qualité de votre élevage avec des sujets de race Landrace. GEO. E. MAYRAND, 226, Quintal, Laval des Rapides, 669-7724.

TROUPEAU de chèvres à vendre. Bouc nubien enregistré, laitières Yearling, chevreux. Demander STÉPHANE. Tél.: (819) 737-2806. ABITIBI.

TROUPEAU, 40 vaches, Ayrshire, 36 fraîche vèlée, 4 devant vèler sous peu. Réservoir en vrac Zéro. Nettoyeur d'étable Duhamel. JOLLETTE, tél.: (514) 759-6682.

VENDRAIS: Troupeau de moutons croisés, bélière pure race Suffolk enregistrée, 50 têtes avec jeunes du printemps. CTE PORTNEUF, (418) 336-2426.

FERME RICHARD DUFOUR, Les Éboulements, Comté Charlevoix. Vaches, génisses et taureaux Charolais, pur-sang, à vendre. Insémination par pur-sang français. Tél.: Ferme R. BOUCHARD, (418) 635-2295. Bureau: R. DUFOUR, (418) 549-1474 (sur semaine).

VACHES Holstein à vendre vèlées ou devant vèler sous peu. Venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. Vaches de choix vendues à bon marché. RFAI COUTU, 5640 chemin St-Gabriel, St-Félix de Valois, De 7 hres à m. à 10 hres p.m. (514) 889-5754.

BELLES jeunes vaches et autres Holstein fraîches ou devant vèler. Livraison gratuite. Aussi acheteur de troupeaux ALBERT MAURICE, Windsor, Cte Richmond. Tél.: (819) 845-2149.

VACHES et taureaux Holstein velant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, Ste-Julie, Cte Vercheres. Tél.: 649-1169.

HEREFORD de choix, enregistrés taureaux primables, génisses testées un an ou plus. M. EDGAR CHAMPAGNE, St-Patrice, Cte Lotbinière, P.Q. 596-2770.

HEREFORD enregistrés, boeufs, primables, génisses éprouvées, porcs, Tamworth enregistrés, truies, verrats, prêts pour service. AIME LABONTÉ, St-Gilles, Comté Lotbinière. Tél.: (418) 888-3395.

HEREFORD ENREGISTRÉS

CHOIX de taureaux sans corne, d'un an, enregistrés. Ferme MIDONARI, 220 Rang Rivière à Belisle, PORTNEUF STATION. Tél.: (soir) (418) 286-3496.

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taureaux Holstein velant en tout temps, provenant du Québec ou de l'Ontario, croisées ou pur sang. Acheteur de troupeau laitier. Paieraïs comptant JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvestre, Comté Nicolet. Tél.: 285-2929, 285-2040, 285-2322.

TAUREAUX Holstein 2 ans. S'adresser à JACQUES LAPIERRE, STE-JULIENNE. Tél.: (514) 223-5131.

DUROC, verrats enregistrés à vendre. GILLES NADON, STE-HÉLÈNE, sortie 93, route 20. Tél.: (514) 791-2175. Nous livrons.

CHAROLAIS À VENDRE: Taureau pur-sang, vaches de 2 à 6 ans et génisses enregistrées. M. GILLES LAFAMME, BUCKLAND, CTE BELLECHASSE. Tél.: 789-2623.

BLONDE AQUITAINE, 6 femelles de 2 ans prêtes pour élevage. MIRABEL. (514) 258-3188.

À VENDRE: 31 truies en gestation, avec 2 mâles dont un Large Black enregistré. Avec 7 cages de maternité et 18 cages de gestation. Tél.: (514) 385-1955.

HOLSTEIN pur-sang et croisées; plusieurs classifiées et contrôlées. Très beau choix. Permis fédéral, Qué. 115 (test Brucellose). JEAN PAIEMENT, ST-BENOIT, MIRABEL. (514) 258-3148.

ANIMAUX MORTS

Entreprise de récupération d'animaux morts ou malades.

DESMET & FRÈRES

Rang Fleury, St-Jude, Cte St-Hyacinthe
Tél.: 792-3834
(frais virés)

À VENDRE: Un poney de course ambleur; attelage, 2 selkys, une remorque. Tél.: (514) 658-2542.

ATTENTION! Excellent choix de taureaux pur-sang et croisées; vaches pur-sang et croisées vèlant sous peu et à l'autome. ROGER QUINTAL, VARENNES. Tél.: (514) 652-3468 ou 652-2357.

ANIMAUX DEMANDES

ACHETERAIS troupeau de 25 à 30 vaches de race Holstein croisées. S'adresser à GÉRARD MASSE, MARIEVILLE. Tél.: (514) 466-7475.

ARTISANAT

LAINE à tricoter: Orion domestique; laine à tapis; Poly-on Coton à tisser; lisières de chenilles; couleurs assorties; pour tissage et tricot; échantillons; gratuits sur demande. Has culotte "One Size" \$6.50 la douz. L. HERRIEN INC., C.P. 131, Victoriaville, Qué. G6P 6S8.

CATALOGUE 288 pages, rotin, macramé, batik, céramique, poterie, acrylique, papeterie, etc., avec liste de prix du gros. Envoyer \$1.00 pour frais d'expédition. JACQUES D'ARCHE INC. 1100 Galt ouest, Sherbrooke, Québec J1H 2A4.

A VENDRE DIVERS

TUYAUX de ciment seconde qualité en béton de 6 pouces à 96 pouces. Aussi fosses septiques en béton 700 à 1,300 gallons. S'adresser à LUC LAGUE INC., 825 Boul. St-Luc, St-Luc. Tél.: 348-2773.

À VENDRE: Sacs à moulée, neufs ou usagés, patates, carottes, oignons, choux etc. Casseaux à fraises, mannes à pommes, machine à coudre Fischbein, corde et broches pour attacher. (819) 395-4575.

CAGES à caillies manufacturées, pour 45,000 caillies. Informations, Tél.: (514) 479-8214.

LES LACS ARTIFICIELS: Volume de PIERRE L. LANDRY. Informations intéressantes sur l'aménagement de lacs artificiels à truites. Faire parvenir \$5 (chèque ou mandat poste) à STE-ROCHE, 2513 des Plaines, ST-FOY, QUÉBEC J0V 1B2. Livraison par retour du courrier.

QUANTITÉS boîtes à tomates, diverses antiquités. Bois grange, bidons à lait de 4.5 et 8 gallons. Balance neuve 1000 livres; divers morceaux, attelage à chevaux. Criblé à grain, piquets à clôture, râtelier à foin. Camion GMC 1 tonne usagé. Tél.: (514) 332-2183.

HAUSSES avec cadres bâtis pour abeilles. Nourisseurs, plateaux, couvercles, bassins à désoperculer et réservoir à miel. Niveleuse International Cub, barrières compagnie 12 pieds. GABRIELLE PRÉCOURT, PIERREVILLE (YAMASKA). (514) 783-6212.

À VENDRE: 1000 piquets de cèdre, 6 pieds de longueur. EPIPHANIE. Tél.: (514) 588-5096.

BOÎTES à tomates en bois, neuves. S'adresser à RÉAL VAILLANCOURT, 4154, Boul. Dagenais, FAREVILLE, LAYAL. Tél.: (514) 622-0911.

PLANEUR à bois 16 pouces. Trailer 8' X 20", double essieu, tandem capacité 12,000 livres. Camion International 1974, 3/4 tonne, 29,000 milles. Tél.: (514) 626-9607.

VIEUX MÉTIER à tisser en pin. Prix demandé: \$150. 82 chevaux, selle anglaise. Tél.: (514) 681-9278 jour seulement, soir 688-6549.

À VENDRE: Quatre silos de bois 14' x 28", pour être démontés. Prix à discuter. Tél.: (514) 772-2663.

TRACTEUR International Cub Lo-Boy, en parfaite condition. 14 tonnes beau foin de mil. RÉAL COLLETTE, ST-JEAN-BAPTISTE. 467-5439.

CAGES mise-laps, cages porcelaines, GILLES LAPLANTE ET FILS INC. Aussi cages lapins etc. Tél.: (514) 534-2715. 240 rue Brome, BROMONT.

VENTE de tuyaux neufs et usagés, ciment et acier; fosses septiques ciment et acier; blocs de ciment. RÉMI LACASSE ET FILS LTÉE, 48, 66 avenue, STE-ANNE DES PLAINES. Tél.: (514) 478-1069.

PORCHERIE

Fabriquons lattes de béton armé pour plancher de porcherie. Aussi tuyaux de ciment. S'adresser CLEMENT ISABELLE ET FILS ENRG., YAMACHICHE, CTE MASKINONGÉ. Tél.: (819) 296-3080.

LES SOUDURES ROXTON FALLS ENRG.

Rue de la Rivière ROXTON FALLS. SPECIALITÉ: Cages pour porcherie; aussi fer préparé pour cage; Bumpers (pare-choc) pour tracteur, grattes (scrappers); voiture à foin etc. INFORMATION: 9 A.M. à 10 P.M. (514) 548-5523. Nous livrons n'importe où. DANIEL ET GASTON MOREL, représentants.

BOIS MATERIAUX

À VENDRE BOIS

Plywood, toile, tuyaux pour drain; Spécialité à chaque semaine. Livraison disponible. Montréal (514) 725-9144 demander M. Albert. (à charges renversées).

PORTE DE GARAGE neuve ou usagée. Bain toilette, lavabo, tuyau. Matériaux démolition. St-Ursule, Cte Maskinongé. Tél.: (819) 228-2569, (514) 256-1030, Montréal.

BÂTIMENTS

Bâtiments à charpente d'acier préfabriquée. Toutes dimensions disponibles. Toutes utilisations possibles. Achetez un bâtiment de réputation internationale de conception très avancée et défiant toute compétition. La marque Butler (établie depuis 75 ans) est synonyme de fiabilité, qualité, solidité et durabilité. Le meilleur système de construction pour un investissement à long terme. Communiquez avec nous sans tarder. AGRISPEC INC. (514) 381-7466.

BÂTIMENT BERNARD

BÂTIMENT PRÉFABRIQUÉ construit avec toute une charpente d'acier. Idéal pour porcherie, étable, entrepôt, garage, remise à machinerie. Largeur 40' à 200', hauteur et longueur désirée.

Venez nous rencontrer à notre usine de Beloeil.

P. BERNARD EQUIPEMENT LTÉE.

600, boul. de l'Industrie Beloeil - (20) Route Transcanadienne. Sortie 68. Tél.: 467-6521.

CAMIONS A VENDRE

CAMION FORD Louisville 1970, équipé pour moulée en vrac, boîte de 16 pieds, pneus neufs 1000 + 20 poids du camion 12800. Camion en très bonne condition. Tél.: (514) 787-2866.

CAMION Ford, 550 plate-forme recamante, 18 pieds, avec treuil, \$4,500.00. BERNARD EQUIPEMENTS. Tél.: (514) 473-1400.

DIVERS

INVENTION NOUVELLE, domaine viande. Cherche groupement de cultivateurs. Éleveurs porc, boeuf, volaille. Expansion illimitée. Vente directe aux consommateurs. Intéressés, écrire: 4168 rue Oxford, MONTREAL.

EMPLOIS DEMANDES

HOMME 38 ans avec expérience désire travail sur ferme laitière assez importante avec promesse d'achat. S'adresser: 4168 rue Oxford, MONTREAL. M. GEORGES, tél.: 487-7956.

EXTERMINATION

COQUERELLES, punaises, rats, souris, raticide, insecticide à vendre. Trauvaux à domicile. B.B. EXTERMINATION, 1805, 5e Avenue, Shawinigan-Sud (819) 536-3808.

FILS TISSUS COUPONS

FIL À TISSER "Wabosso" 2/8 - lisières de Jersey pale et foncé, nylon - Fil de fantaisie. G. LEGAULT, 5960 Alphonse, Brossardville.

FOIN, GRAIN, PAILLE

À VENDRE: Foin, luzerne 2,000 balles, trèfle, mil, 5,000 balles. Foin luzerne, mil 2,500 balles. Première coupe dès le 10 juin 1977. R. et R. PROULX, 3700 Les 60 NICOLET. (819) 293-5272.

À VENDRE: 6000 balles de foin, plus environ 5000 balles à prendre sur le champ au temps de la fenaison. STE-CROIX. Tél.: (418) 926-3663.

FOIN à vendre sur le champ. 3705 Chemin Comtois, ST-LOUIS DE TERREBONNE. S'adresser après 7 heures à (514) 527-5071.

FOIN de l'an passé à vendre, \$30 la tonne de luzerne du Brome et du Ladino. PAUL-EMILE CÔTÉ, 2e Rang, STE-ROSALIE. 799-4471.

FOIN À VENDRE: Mil, trèfle, luzerne. Aussi récolte sur le champ. ST-PAUL L'ERMITE. Tél.: (514) 581-5549 ou MONTREAL (514) 256-4000.

FOIN ET PAILLE FRANCOISSAVARIA

Commerçant de foin et paille 606 De Lorraine, Boucherville. Tél.: (514) 655-5392.

MACHINES-OUTILLAGE

MACHINERIE AGRICOLE usagée. Nous avons en entrepôt faucheuses-conditionneuses New-Holland 469, Exvion PT 10, herbes à roulettes semiportée 28 à 44 roulettes, tracteurs de toutes grosseurs, fourragères New-Holland 717, Super et John Deere souffleurs à ble d'Inde, semeuses etc. S'adresser aux Entreprises JOCELYN HOULE INC., 253, St-Angélique Nord, Joliette, (514) 756-8793. Succursale Lac St-Jean, Maurice Tremblay, St-Nazaire, Lac St-Jean (418) 668-2264.

AVONS une très grande quantité de pneus neufs et usagés de différentes marques et grandeurs pour tracteur de ferme et industriel. Prix spéciaux. S'adresser LOUISE PAYEUR INC., R.R. 4, Sherbrooke. Tél.: (819) 569-6141.

ATTENTION CULTIVATEURS

NOUS avons en main un choix exceptionnel de machinerie agricole usagée tel que: fourragères de toutes marques avec attaches désirées; boîtes d'ensilage de toutes marques; souffleurs à silo; planteurs à ble d'Inde de 2 à 4 rangs; faucheuses-conditionneuses motorisées ou tractées de toutes marques; combinés motorisés à grain et avec attache pour semoirs; semoirs à grain; épandeurs à fumier de toutes grandeurs; aussi pipeline DeLaval et maisons mobiles; vendons, achetons, et échangeons tracteurs usagés CHARTIER & NOEL Inc. l'équipement de ferme, 571 boul. Est, Louiseville. Tél.: (819) 228-5117 ou 228-2759. Abitibi: l'ernand Lemieux. Tél.: (819) 787-2531.

BULK TANKS

DISTRIBUTEUR. Vente, échange, installation. Zero, DeLaval, Dari Kool, Milk Keeper, W.C. Wood 150 à 2,000 gallons. Livraison partout. Écrire ou téléphoner à FERNAND LEFEBVRE, Cap-Santé, Cte Portneuf. Tél.: (418) 285-0199.

ATTENTION! À VENDRE: Tracteur, machines agricoles de toutes sortes; ponts de ferme de toutes hauteurs et de toutes longueurs; fosses septiques de toutes grandeurs; bassins en acier inoxydable 1,200 gallons. Une visite vous convaincra. M. PAUL-EMILE JETTÉ, Ste-Scholastique, Cte DeLemontagne. Tél.: 258-3984.

HAYBINE: À vendre Haybine, John Deere presque neuf. Tél.: (514) 245-3376. Adresse postale: M. JEAN PIERRE BLAIS, 217, St-Martin, Napierville, Cte Napierville. (514) 861-9168.

TRACTEUR Massey 135, 1966. Boîte à maïs et voiture, fourragère, nettoyeur d'étable Lajoie, charrette Forano 5 rangs, herse à rouleaux, arrosoir, semoir à maïs John Deere, videur de silo Patt, rotatif (bush hog). (514) 381-9384.

À VENDRE: Machinerie usagée. Fourragère Inter 550-350-16; fourragères New-Holland 616, 717. Andaineuses motorisées Massey-Ferguson et International #175. Conditionneur New-Holland #404, Monte-balles sur le champ Pup-Up, Blower au silo New-Holland #27 Ford 618 et Guel et Allis-Chalmers. Moissonneuse-batteuse de toutes sortes. Haybine de toutes sortes. Giro l'anneur Kuhn et Fark. Tél.: (514) 798-2447.

MEULONNEUSE Hesston 1976, capacité 3,000 livres. Tél.: (514) 666-4482.

À VENDRE: Boîtes ensilage automatiques 16 pieds, 3 batteurs avec ou sans remorque. Tél.: (418) 277-2977 ou 277-2263.

UNE moissonneuse-batteuse automotrice Oliver 40, en très bon ordre; faux 12 pieds \$5,600 dollars. LABELLE (819) 686-2381.

TRACTEUR International 414 avec pelle, charrette à foin Massey-Ferguson no 9. Conditionneur New-Holland, monte-balles sur roues. (418) 829-3230.

GÉNÉRATEURS 15 à 60 Kilowatts, gazoline ou diesel, usagés, en parfaite condition et garantis. Demander Pierre ou Gaston. Tél.: (514) 427-3943 ou (819) 227-4502.

COMBINE à patates John Bean, 2 rangs en très bonne condition. Prix raisonnable. (819) 835-5285.

1 CONDITIONNEUR #40 Massey-Ferguson 1973, en très bon état; un réservoir en vrac 0.300 gallons avec unité, lavage automatique et sauto-pas. Tél.: (514) 753-3167.

WHITE 1370, 4 roues motrices, 725 heures. État de neuf; 12 vitesses; sortie huile; chargeur Heavy-Duty double action. FONTAINE ET FRÈRE, ST-MARC, ABITIBI. (819) 732-3833 — 732-5666.

CITERNE à purin Vincent, 1,000 gallons, peut transformer le fumier solide en fumier liquide avec pompe en parfaite condition. (819) 336-5452, 336-3148.

MEULONNEUSE Hesston 1976, capacité 3,000 livres. S'adresser à: (418) 247-5270.

À VENDRE: Équipements de meunerie en bon état. 1 Mélasseuse Omega no 61 avec réservoir 3 pieds x 6 pieds; 1 mélangeur Omega no 112, capacité 3,000 livres. 1 Rouleuse à grain Vessot no 300 9 pieds x 18 pieds avec moteur 7 1/2 H.P. 550 volts. 1 moulange à maïs Vessot no 910; 1 moulange Omega no 3A-C, moteur 40 H.P., 550 volts. 1 Crible Forano no 500, moteur 7 1/2 H.P.; 1 épandeur à fumier Massey-Ferguson, 1 épandeur à fumier New-Holland no 510, 163 minots. 1 fourragère Fox 425; 1 pick-up à foin no 427. 1 aiguiseur no 162004. Informations: COOPÉRATIVE VERCHÈRES (514) 583-3971 et COOPÉRATIVE ST-ANTOINE SUR RICHELIEU (514) 787-2033.

VOITURE dunkie 6 roues. Semoir ble d'Inde Oliver, planteur 4 rangs. Charrette Oliver 5 rangs 14-16 semi-portée. Roulette traînante Oliver 28 disques 18 pouces. Monte-balles 28 pieds. ST-DAVID (514) 789-5033.

PRESSE à foin New-Holland no 66 avec moteur Wisconsin, très bonne condition. ST-CHARLES DE BELLECHASSE. Tél.: 887-6909.

À VENDRE: Une Presse à foin Massey-Ferguson #9. Une fourragère à foin de marque Ford 612; un moulin à foin de marque International. Un tracteur diesel International no 434. Information 625-3010 soir 625-2798.

FOURRAGÈRE Ford 2 rangs \$800. Épandeur à fumier 140 minots New-Holland 5700. Convoyeur fumier Houle, 2 ans d'usage, 200 pieds chaîne \$1100. S'adresser à (514) 265-3880 ou 373-4148.

VIDEUR de silo Patz pour silo de 16 à 20 pieds. Nettoyeur Idéal, 435 pieds de chaîne neuve, avec montée 80 pieds. Épandeur New-Holland 163 minots. Lance-balles New-Holland. Tél.: (514) 245-3582.

EQUIPEMENT PATZ: Hache-paille Wic, LEO JETTÉ. Tél.: (514) 469-3002 ou 658-4678.

À VENDRE

MACHINERIE USAGÉE: Tracteur Inter 434 diesel avec pelle 1501. Cockshut 30 au gaz; 40 diesel; Haybine Hesston PT 10, Case 550, Owatona. Fourragère Inter 350 avec attaches foin et maïs; New-Holland Super 717; John Deere 38 pick-up à foin, 2 rangs à maïs; voiture ensilage Gehl, égreneuse à maïs Ford, 1 rang portée sur tracteur. St-Simon (514) 798-2191.

HAYBINE New-Holland 479, 1 an d'usage. Andaineuse # 34 Massey-Ferguson, en bonne condition. CHARLES-ÉDOUARD DUBOIS, 7555 SAVANE, ST-HUBERT. (514) 468-4359.

EQUIPEMENT À VENDRE: Épandeur à fumier liquide (chaîne) capacité 500 gallons. Très bonne condition. Tél.: (514) 835-7556.

À VENDRE: Hachoir (chopper) 1976, en très bonne condition, n'ayant servi qu'une saison. Tél.: 286-3847. DESCHAMBAULT.

À VENDRE: Arrache-patates Tougar pour arracher en vrac ainsi qu'un coupe-chaume. Le tout en parfaite condition. Tél.: 834-6485.

À VENDRE: Pelle hydraulique 1901e action, modèle Ford, série diable. Tél.: (514) 467-2551, 658-5530.

PICK-UP pour fourragère Dion à vendre. Tél.: (418) 839-0870.

PRESSE à foin Oliver no 620 comme neuve \$2,000. Faucheuse-conditionneuse-andaineuse Clay comme neuve

ENCAN
VACHERIE D'ORLÉANS
647, Chemin Royal,
ST-JEAN, ILE D'ORLÉANS.
Samedi, le 9 juillet
10:00 hre A.M.

SERA VENDU: Un tracteur-chenille International 550, avec 3 points arrière 1974; un tracteur International 824 1975, 4 roues motrices, 2035 hres, 85 forces de moteur; un trailer fabrication compagnie (long. 24', larg. 6') pour transport d'animaux; une moulange International modèle 1150 avec aimants et balance électrique; 2 monte-balles; 2 herse à rouleaux; 2 herse à ressorts; 1 semoir International; 1 arrosoir; 1 épandeur à engrais International; 2 trailers à deux roues; 1 souffleur ensilage International; 1 rotoculteur; 1 herse à paillage; 1 épandeur à chaux; 1 quatre-roues; 1 grappe à tracteur; 1 souffleur à neige McKee 720; 1 perceuse avec 2 mèches 8 pces & 10 pces; 2 faucheuses International; 1 herse à patates; 1 semoir International 510; 1 charrie 4-raies International; 1 charrie 2-raies Massey-Ferguson; 1 presse à foin Massey-Ferguson No 9; 1 râtelier Massey-Ferguson No 25; 1 rouleau; 1 soudeuse électrique; 1 set de torches; 2 scies mécaniques Skill; 1 compresseur à air; 1 outillage complet de garage; 1 lave-auto; 8 bols chauffants; 2 pompes de submersion pour fonds de puits; 1 set de chaînes à tracteur; 100 piquets de clôture; 1 quantité de ferraille; machinerie à état neuf.

CONDITION DE L'ENCAN:
Argent comptant ou prêt accepté.
Pour renseignements:

CLAUDE MAILLOUX
Tél.: 876-2346
ou:

PATRICK MAILLOUX
Encanteur Licencié
876-2888
NEUVILLE, Cté Portneuf

ENCAN PAR ALAIN DEBLOIS

ENCAN
Chez M. DANIEL TESSIER,
à 1 hre samedi 9 juillet 1977
Rang de la Rivière Noire,
ST-CASIMIR CTE PORTNEUF.
SERONT VENDUS: 44 têtes d'animaux Holstein comprenant 30 vaches laitières dont 13 mettant bas de août à décembre et aussi 8 pur-sang enregistrées; 3 taures de 1 an, 1 taure 2 ans pur-sang, enregistrées; 5 génisses de 6 mois à 1 an dont 4 pur-sang enregistrées; 2 taureaux de 1 an, 3 veaux.
LA LAITERIE COMPREND: 1 Réservoir en vrac 500 gallons "Zéro" avec lavage automatique avec sauge-pas, une trapeuse "De Laval", magnétique de deux chaudières avec compresseur 27 pi. cu. moteur 3 forces, évier, cascade 40, fan de laiterie, clippeur électrique.
LA MACHINERIE COMPREND: 1 tracteur "Oliver" 1550, 1 tracteur "Inter" modèle Super C, 1 tracteur "Massey Ferguson" 50 avec pelle hydraulique, charrie à trois versoirs "Oliver", charrie à 2 roues "Oliver", faucheuse-conditionneuse "Oliver" 10 pi. faucheuse de 7 pi. râtelier "Massey-Ferguson" hydraulique, se-

moir, 13 disques, épandeur "Oliver" 140 minots avec prise de force, presse à foin "Oliver", monte-balles de 30 pi. avec moteur, 2 wagons sur pneus "Normand" de 5 tonnes, 1 grader, 1 souffleur ensilage, fourragère à blé d'Inde, boîte à ensilage "Oliver" avec wagon "Normand", 1 planteur de pommes de terre, 1 pulvérisateur de marque "Oliver" de 100 gallons, 3 ventilateurs électriques, 1 écouleur électrique "Lajoie", 350 pi. chaîne avec montage de 70 pi., herse à disques, herse à ressort hydraulique, 1 camion GMC deux tonnes avec pompe, scie à chaînes et une foule d'articles trop long à énumérer.

CONDITION DE L'ENCAN:

Argent comptant.
Cantine sur les lieux.
POUR INFORMATIONS:

ALAIN DEBLOIS
Encanteur Licencié,
STE-CLAIRE DORCH.
Tél.: 833-3653, 885-4027.
A NOTER QUE la terre de
257 arpents avec bâtisses
est à vendre privément.
Tél.: 883-3653 ou 885-4027.

ENCAN
DIMANCHE, LE 10 JUILLET 1977
à 1:30 hre précise
CHEZ

M. DENIS MELANCON
R.R. No 4 ST-MAJORIQUE,
CO. DRUMMOND

Sortie 107 de la Transcanadienne
SERA VENDU: Un tracteur Massey-Ferguson No 165 diesel avec pelle avant double action sur le cylindre; Charrue Ford 4 raies; Herse à rouleaux John Deere, hydraulique 28 disques, 18 pouces; Vibroculteur de 29 dents; 2 Semoirs 11 et 13 disques; Niveleuse 6 pieds avec cylindre; Épandeur Massey-Ferguson, 140 minots, tandem; Voiture double sur pneus, 6 roues; Batteuse Allis Chalmers, modèle tralné; Remorque à grain. Presse Oliver No 62T; Vis à grain 5 pouces, 26 pieds; Arracheuse à patates avec prise de pouvoir; Vibroculteur sur prise de pouvoir; Souffleuse à neige; Arroseuse à grain; Banc de scie électrique; Réservoir à Fuel, 200 gallons; Cabane 8 par 11, 5 pieds de haut, pour truies; Rack à blé d'Inde. STOCK DU HANGAR

CAUSE: Manque de main-d'oeuvre
La terre est à vendre
POUR INFORMATIONS:

MARCEL LAMBERT
Encanteur Licencié
ST-GERMAIN, CO. DRUMMOND
Tél.: 1 — (819) 395-4409

ENCAN
SAMEDI, LE 9 JUILLET 1977
à 2:00 heures précises
CHEZ

M. PHILLIBERT SIMONEAU
10e rang de ST-GERMAIN,
CO. DRUMMOND

Sortie 102 de la Transcanadienne
SERA VENDU: Un troupeau de 41 têtes Holstein. Le troupeau est clair de test Fédéral. Comprendant: 23 vaches à lait; 6 taures de 2 ans; 10 taures de 1 an; 1 taureau de 2 ans; 1 taureau de 1 an; Trayeuse Delaval magnétique, 4 chaudières; Bulk Tank Sunset capacité 31 gallons; Bassin

de lavage 2 cuves en stainless; Séparateurs.

CAUSE DE L'ENCAN: LA TERRE
EST VENDUE.
POUR INFORMATIONS:

MARCEL LAMBERT
Encanteur Licencié
ST-GERMAIN, CO. DRUMMOND
Tél.: 1 — (819) 395-4409
ST-GERMAIN, CO. DRUMMOND

VOUS désirez vendre votre troupeau ou faire encan. Consultez MARCEL LAMBERT, Encanteur licencié, St-Germain, Cte Drummond. Tél.: (819) 395-4409.

COLBERT & FRÈRES
INC.

Encanteur licencié.
TOUJOURS à votre service pour tout genre d'encans ou pour l'achat de vos terres avec roulant. Téléphone (819) 297-2711 à ST-GERTRUDE, CTE NICOLET, VILLE DE BECANOUR.

ATTENTION Cultivateurs. Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan, je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même "Bien vous servir". JEAN-PAUL DUBOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE, Cte Mégantic. Tél.: (819) 362-7240.

CULTIVATEURS!

Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme? Privément ou par encan, partout au Québec, je suis votre homme! DANIEL PAUL-HUS, encanteur, bilingue licencié, 635 rue Papineau, St-Hyacinthe. Tél.: rés.: (514) 773-5660, bureau; (514) 527-3066.

ATTENTION
CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiement argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTE MEGANTIC. Tél.: (418) 453-2681.



**SUR L'EAU-
DANS L'EAU
A-T-T-E-N-T-I-O-N**

Cours agro-technique à la régionale Provencher

La Commission Scolaire Régionale Provencher de Nicolet est heureuse d'annoncer à la population l'ouverture d'un nouveau profil en agro-technique.

Ce profil, mécanique agricole, a pour but de préparer l'élève à réparer et entretenir les principales machines utilisées sur la ferme.

En plus de la formation générale commune aux élèves du cours professionnel, le mécanicien des machines agricoles doit posséder de bonnes connaissances en mécanique, en soudure, lecture de plans et quelques notions d'électricité.

Il doit être en mesure de comprendre facilement le mécanisme des principales machines de ferme incluant le tracteur.

Le milieu de travail est diversifié. Le mécanicien peut exercer son métier autant dans un atelier spécialisé, un atelier rural et même en plein champ quelquefois. Il peut aussi être vendeur ou représentant pour le compte d'une compagnie.

En plus des cours réguliers à l'école, nous utiliserons la formule du stage en industrie afin de mieux préparer les élèves à entrer dans le monde du travail. Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire au-delà d'une vingtaine de concessionnaires de machinerie agricole et nous entendons bien utiliser cette ressource.

Ce cours débutera en septembre prochain. Nous avons déjà suffisamment d'inscriptions pour l'ouverture du cours.

Toute personne désirant des informations supplémentaires peut communiquer à (819) 293-5821, poste 286 ou 211.

(Communiqué)

Sélection des pommes

À la ferme expérimentale de Smithfield, on effectue plusieurs croisements de pommiers en vue d'améliorer leur rendement et la qualité des fruits, et éventuellement créer de nouvelles variétés.

Les secrets de l'apiculture

L'apiculture est toujours un secteur important de l'agriculture canadienne. Notre production de miel est estimée à 54.4 millions de livres en 1976-1977.

Dans l'Est canadien, l'apiculture semble jouir d'un regain de popularité depuis quelques années. La brochure intitulée *L'apiculture dans l'Est du Canada* vient d'être publiée à l'intention des apiculteurs de cette région. Elle est offerte gratuitement par le Ministère de l'Agriculture du Canada, Division de l'information, Ottawa, K1A 0C7.

SAMEDI LE 16 JUILLET 77, SUR LES TERRAINS DE L'EXPOSITION DE DRUMMONDVILLE.

Sera mis en vente:

15 agneaux de race, éprouvés en Station d'épreuves, R.O.P.
75 brebis d'un an, croisées Corridale Rembrouillet.

75 brebis d'un an, croisées Suffolk.

Les brebis seront vendues par lot de 5 sujets.

Un dîner à l'agneau sera servi sur place gratuitement.

La vente débute à 13h., encanteur A.E. St-Laurent de St-Simon.

Pour information:

Société des éleveurs de moutons du Québec
4452, rue Notre-Dame

St-Augustin, Cte Chauveau G0A 3E0

418-643-7617

N.B. Un transport à prix raisonnable sera sur place.

LES FÉDÉRATIONS DE L'UPA DE QUÉBEC EST, NORD ET OUEST

— OFFRE D'EMPLOI —

TECHNICIEN AGRICOLE OU TECHNOLOGISTE AGRICOLE AU SERVICE D'ÉDUCATION ET D'INFORMATION AINSI QU'À LA MISE EN MARCHÉ

FONCTIONS:

Collabore étroitement avec le Directeur de Service à vulgariser les programmes d'information syndicale et de mise en marché;
Peut être appelé, dans l'exercice de ses fonctions, à rédiger différents documents d'information et des communiqués;

QUALIFICATIONS:

Posséder un diplôme de technicien ou technologiste agricole;
Doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit;
Connaissance du milieu agricole;

LIEU DE TRAVAIL

Duburger, Québec

Les candidats doivent faire parvenir les curriculum vitae avant le 15 juillet 1977 au:

Fédérations de l'UPA de Québec Est, Nord et Ouest
A/S de M. Réal Lamontagne
1787, Boul. Hamel, Québec 8, P.Q. G1N 3Z1

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES requiert les services d'un "DIRECTEUR RÉGIONAL" pour sa fédération d'Abitibi-Témiscamingue

Fonctions

Le directeur régional est chargé d'organiser, coordonner et superviser toutes les activités de la Fédération régionale, dans le cadre des politiques générales de l'UPA. Il est responsable aussi de l'administration interne de la Fédération.

Exigences

- Diplôme universitaire de 1er cycle, ou l'équivalent
- Une bonne expérience dans le milieu agricole serait un avantage
- Un intérêt marqué pour le travail communautaire et des aptitudes pour l'organisation et l'administration

Lieu de travail

— Rouyn

Salaire

— Selon qualifications et expérience

Faire parvenir vos curriculum vitae avant le 22 juillet 1977, au:

Bureau du Personnel
L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
515, ave. Viger, Montréal, Qué.

TÉLÉVISION AGRICOLE

LA SEMAINE VERTE,

dimanche le 10 juillet, de midi à 13 h.

Le Dossier: la tordeuse des bourgeons de l'épinière, commentateur Jean-Guy Roy, réalisateur Gilles Perron.

La chronique horticole, les jardins potagers, avec Denise Ouellet.

Commentaires sur l'actualité agricole, avec André Laprise.

Court sujet: les médicaments vétérinaires sur prescriptions, avec Germain Lefebvre.

TERRES ET MOISSONS

jeudi, à 22 hres

• La révolution verte: impact de la découverte de variétés à hauts rendements adaptées aux pays en voie de développement.

ÉPANDAGE DE PURIN

Camion dix roues, trois différentiels, avec système 4,000 gallons, largeur d'épandage environ 60 pieds, pompe agitatrice 1 500 gallons à la minute, vitesse d'épandage jusqu'à 12,000 gallons à l'heure.

Prix \$42.00 l'heure.

RICHARD AREL
Aston Jonction
Cte Nicolet, P.Q.
Tél.: 819-226-3311

TRUST ROYAL



M. Jean Gravel directeur du Trust Royal, annonce la nomination de M. J. Majella Gagnon, à titre d'agent immobilier pour les comtés de Lotbinière et Lévis. M. Gagnon diplômé en sciences commerciales de l'Université Laval, apporte aussi une expérience pertinente au domaine immobilier. M. Gagnon est à votre disposition pour vous conseiller pour toute transaction immobilière. 1-477-2407, St-Antoine de Tilly.

LES CONSULTANTS SBCS INC.

Des problèmes d'égouttement de terrain?
Des problèmes de protection incendie?
Du drainage sous-terrain ou en surface?
Des étangs de réserve d'eau, des petits barrages?
De l'irrigation?

Contactez:

Norbert Fauteux,

1320 boul. Lemire, Drummondville — 477-4142

Jean-Charles Boulanger,

353 boul. Bois Francs Nord, Victoriaville — 758-1548

Alain Boisvert,

2702 Galt Ouest, Sherbrooke, — 563-2323

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Judi, le 30 juin 1977

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS SOUS GLACE	
moins de 4 lb	62¢-66¢
4 lb et moins de 5	67¢-70¢
5 lb et moins de 6	79¢-81¢
6 lb et plus	80¢-82¢

POULES	
Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	60¢-63¢
5 lb et moins de 6	60¢-63¢
6 lb et plus	60¢-63¢

JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	76¢-79¢
10 lb et moins de 16	76¢-79¢
16 lb et plus	84¢-85¢
Canards	89¢-91¢

Semaine se terminant
le 9 juillet 1977

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS À griller	
moins de 5 lb	34½¢-35¢
5 lb et moins de 6	34½¢
6 lb et moins de 7	34½¢-38¢
7 lb et plus	38¢-39¢

POULES	
Moins de 5 lb	07¢-09¢
5 lb et moins de 6	07¢-09¢
6 lb et moins de 7	07¢-09¢
7 lb et plus	22¢

JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	45½¢
12 lb et moins de 20	45½¢
20 lb et plus	48½¢

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du
4 juillet 1977

Ces prix sont fournis par
la division avicole
fédérale de Montréal

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	.74¢	.77¢	.94¢
A-Gros	.74¢	.74¢	.91¢
A-Moyens	.67¢	.68¢	.85¢
A-Petits	.42¢	.45¢	.62¢
A-Très Petits	.12¢	.25¢	.42¢
En vrac			.03¢ de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

MAI 1977

% des quotas produits payable en classe I	83.77%
Prix de la classe I	\$12.75
Prix moyen du lait excédentaire	\$9.13

(Prix de base pour 100 livres de lait dosant 3.5% de matière grasse; différentiel de \$0.13 par .1% pour le lait payé en Classe I et de \$0.14 par .1% pour le lait payé à l'excédentaire).

Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE 2 juillet 1977 FAB MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible .92-\$1.17-.93, \$1.18.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.25.2 la livre. Prix de vente

par la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, \$1.18. Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs .69½¢-.72¢. Procédé rouleaux nil. Aliments du bétail aucun.

Poudre de lait de beurre. animal 0.30¢-0.35¢. Poudre de lait de beurre comestible 42¢ à 48¢.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Pulvérisation, comestible non hygroscopique, nil. Pulvérisation, nil. Procédé rouleaux, nil. Lait évaporé, caisse 48/16 nil.

Judi, le 30 juin 1977
Prix du fromage: blanc \$1.19, coloré \$1.19.3.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
le 4 juillet 1977

FRUITS

POMMES: McIntosh A.C. moyennes 6.50-7.00; Cortland grosses 7.00; moyennes 5.00-6.00 minot en vrac. FRAISES: 5.00-6.00/12 chopines. FRAMBOISES: 16.00/12 chopines.

LÉGUMES

ANETH: 1.50/12 paquets. BETTE À CARDE: (swiss chard) 4.50/12 paquets. BETTERAVES: 1.00/6 paquets. CAROTTES: 2.00/12 paquets. CHOUX: verts 2.50-3.00/16; rouges 5.00; Savoie 6.00/12. CHOUX CHINOIS: 4.00/12. CHOUX FLEURS: 6.00-7.00/12. CIBOULETTES: 2.50/12 paquets. CONCOMBRES: de champ 2.50-2.60/12; de serre sans pépin type anglais, gros 5.75 moyens 5.25 petits 4.25/12. ÉCHALOTTES: 4.00-5.00/4 douz. de paquets. ÉPINARDS: 3.00-3.25/12 cellos de 10 on. ou 2.75-3.00 le boisseau. FÈVES: vertes 12.00/20 lb; jaunes 14.00/20 lb. GOURGANDS: 6.00/20 lb. LAITUE: Frisée 2.50/24; Boston 2.50-3.00/16; Romaine 2.75-4.00/16; Pommée (Icebergs) 2.50-3.00; prérefroidie 3.25-3.50/18. MENTHE: 2.00/12 paquets. PERSIL: 1.25/12 paquets. POIS: verts 4.00-5.00/20 lb. RABIOLES: 3.50-4.00/25 lb. RUTABAGAS: 6.00-6.50/50 lb. TOMATES: De serre rose 3.50-4.00/8 lb. POMMES DE TERRE: De table nouvelles petites 5.00-5.50/50 lb.

VENTES AUX GROSSISTES:

POMMES DE TERRE: Île-du-Prince-Édouard: 5.50-6.00/50 lb. Québec, nouvelles 4.50-4.75/50 lb. Virginie: 5.00-5.25/50 lb. Californie 5.60-5.75/50 lb; 10.50-11.00/100 lb. Russett; Idaho grosseur 80 à 100, 8.50-9.00.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: service d'information sur ruban magnétique tél.: (514) 526-4068 après 14 hres, tous les jours.

LES RÉCEPTIONS: LUNDI LE 4 JUILLET 1977

Bovins: 419 Veaux 620

LES RÉCEPTIONS LA SEMAINE DERNIÈRE
Agneaux et moutons: aucun

BOVINS: La demande était bonne et le marché actif. Les prix étaient généralement stables pour toutes les classes de bovins comparativement à la semaine dernière. VEAUX: Une assez bonne demande a prévalu pour toutes les classes de veaux et le marché modérément actif. Qualité mise en considération, les sujets ont rapporté \$2.00 de moins comparativement à la fermeture la semaine dernière.

BOUVILLONS

A-1-2 trop peu pour
B'S établir des prix
Commcl

TAURES

B'S trop peu pour
Commcl établir des prix

VACHES

D-1-2 28.00-29.50
D-3 26.00-27.75
D-4 22.00-25.75

TAUREAUX

..... 29.00-33.50

VEAUX DE LAIT

Bons 50.00-58.00
Ventes jusqu'à 60.00
Moyens 35.00-49.50
Communs 28.00-34.50

Léger de remp. 38.00-43.50

AGNEAUX (La semaine dernière)

Bons aucun
Communs aucun

MOUTONS (Semaine dernière)

Bons aucun
Communs aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur
la fermeture des marchés le 1er juillet 1977

Prix de gros à la tonne métrique aux meuneries net sur
wagon (en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	116.90	114.90	119.90	122.40
Orge	106.50	105.00	108.00	109.00
Avoine canadienne	98.95	98.95	102.45	104.95
Maïs américain (Jaune, no 3)	102.10	102.10	102.85	102.85
Maïs ontarien (Jaune, no 2 C.E.)	101.25	102.75	nil	nil

	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1976
MONTRÉAL			
Son de blé	nil	nil	93.75
Gru rouge de blé	nil	nil	93.75
Tourteau de soya 49%	292.65	297.60	281.08
Tourteau de soya 44%	270.65	267.75	270.05
Tourteau de colza 34%	143.30	133.60	176.35
Luzerne déshydratée (100,000-A)	125.10	125.10	132.25

Prix pondérés des céréales fourragères aux meuneries de l'Ouest et principales parcs d'engraisement quinzaine se terminant le 3 juin (MARCHÉ LIBRE Base: Têtes de Grands Lacs).

Blé CWRS #3	Avoine alim. #1	Orge alim. #1
Tonne métrique	Tonne métrique	Tonne métrique
99.75	84.23	94.98

Prix quotidiens des céréales fourragères
(BOURSE Base: Tête des Grands Lacs).

	5 juillet	4 juillet	1er juillet
5 juillet	95.30	75.30	87.00
4 juillet	93.40	76.00	85.40
1er juillet		fermé	
30 juin	94.80	78.00	77.60
29 juin	93.50	78.40	88.20

N.B.: Les prix du grains canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

Source: Office canadien des Provenances

PORCS ABATTUS

Lundi le 4 juillet 1977

LA SEMAINE DERNIÈRE

Prix payés à Toronto

Pores	63.65-64.05	Pores	63.90-64.35
moyenne	63.79	moyenne	63.99
Truies	46.60	Truies	46.45
moyenne	aucun	moyenne	aucun

Prix payés en Ontario

Pores	62.50-64.05	Pores	62.35-64.35
moyenne	63.36	moyenne	63.46
Truies	45.90-46.60	Truies	45.75-46.45
moyenne	46.15	moyenne	46.05

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Les hommes et la politique au Québec

Une chronique de Jean-Pierre GAGNON

Dans quelques jours s'ouvrira à Victoria une conférence fédérale provinciale des ministres de l'Agriculture qui risque d'être décisive pour les producteurs canadiens de poulet à griller.

En effet, cette conférence de Victoria sera en quelque sorte le point final de la consultation des provinces au sujet de la mise sur pied d'un office national de commercialisation du poulet, office qui sera vraisemblablement doté de tous les pouvoirs nécessaires pour assurer un contrôle des importations de poulet, de même que des exportations.

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'un tel office était attendu avec une certaine impatience de la part des producteurs et des autorités gouvernementales du Québec, notamment à cause des préjudices subis par le Québec au cours des deux dernières années par le dumping de poulets américains.

En effet, de 9 millions de livres qu'elles étaient en 1974, les importations de poulets américains sont passées à 20 millions de livres en 1975, puis à 55 millions de livres l'an dernier. De janvier à mars dernier, selon les statistiques publiées par le ministre fédéral Eugene Whelan, les importations de poulets américains se sont maintenues

Poulet

Bientôt un office de commercialisation

à un niveau très élevé, soit 11,4 millions de livres.

Cette concurrence des importations américaines a eu pour effet de réduire considérablement les bénéfices des producteurs canadiens, principalement ceux de l'Ontario et du Québec. On note aussi une baisse importante de la rentabilité des usines de transformation du poulet.

Les offices provinciaux de commercialisation, dotés de pouvoirs restreints, n'ont évidemment pas été en mesure de freiner ces importations, si

bien qu'en mars dernier, les pertes des producteurs représentaient près d'un cent la livre, en Ontario, et de 4,5 cents la livre au Québec. Durant ce temps, peu touchés par les importations américaines, les producteurs de l'Ouest touchaient des profits raisonnables, soit 3 cents la livre pour l'Alberta et 2,8 cents pour la Colombie britannique.

En rendant public un document de travail soumis récemment au conseil des ministres, le ministre Whelan a indiqué que le marché canadien risque de subir durant plusieurs mois encore les contrecoups de cette "invasion" de poulets américains.

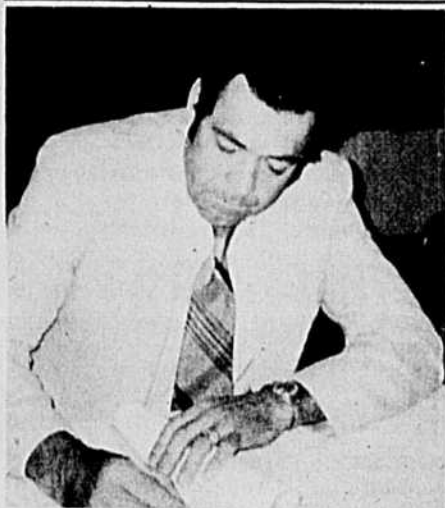
C'est sans doute pour cette raison que le Cabinet Trudeau a retenu sa recommandation de créer un Office canadien du poulet à griller.

Toutefois, pour être efficace et pour

éviter l'effritement de la production canadienne, le cabinet Trudeau devrait continger l'importation massive de poulets américains vers le Canada. Ces mesures tarifaires sont permises en vertu de l'article XIX du GATT, lorsqu'un produit est importé en quantités tellement accrues et à des conditions telles qu'il porte un préjudice grave aux producteurs nationaux.

Cette mesure pourrait être appliquée par le biais de dispositions tarifaires temporaires de nature à décourager l'exportation massive de poulets américains vers le Canada. Ces mesures tarifaires sont permises en vertu de l'article XIX du GATT, lorsqu'un produit est importé en quantités tellement accrues et à des conditions telles qu'il porte un préjudice grave aux producteurs nationaux.

Cet affaiblissement, si des mesures correctrices ne sont pas immédiatement appliquées, risque tout simplement d'accroître l'intégration verticale de la production canadienne du poulet. L'intégration, on le sait bien, profite surtout aux grandes entreprises spécialisées dans l'alimentation, et ces entreprises sont bien souvent contrôlées par des intérêts étrangers.



Les représentants de sept des neuf offices provinciaux du poulet ont signé, à Ottawa, le 28 juin dernier, l'entente visant à la création d'une agence canadienne. L'Alberta continue de s'opposer à cette mesure alors que les porte-parole de la Colombie-britannique, tout en se disant d'accord eux-mêmes, ont préféré consulter leur ministre de l'Agriculture avant d'apposer leur signature au document. Ceux du Québec sont convaincus que le ministre Garon ratifiera leur geste. On voit ici le président de la Fédération des producteurs de volailles, M. Laurent Mercier, signant l'entente. Les ministres de l'Agriculture devraient faire de même lors de leur rencontre à Victoria, les 13 et 14 juillet prochain.

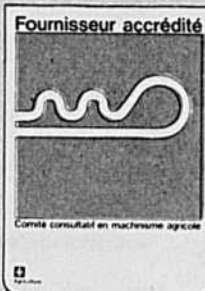
Importance des légumineuses

Les légumineuses sont connues depuis des millénaires.

Leur remarquable facilité d'entreposage et de transport a largement contribué à répandre leur culture dans tous les continents, ce qui a toujours permis de les classer parmi les principaux aliments de base de la population mondiale.

Production de bovins de boucherie dans les Maritimes

Selon les résultats d'une étude économique visant à comparer les différents systèmes de production dans les Maritimes, les producteurs de bovins de boucherie de ces provinces pourraient accroître leurs recettes nettes en combinant les pâturages et les céréales dans la finition des bouvillons et en retardant l'abattage des génisses jusqu'à ce qu'elles aient vélé au moins une fois. Cette méthode leur permettrait de réaliser des profits supplémentaires pouvant atteindre \$31, par sujet.



CONCESSIONNAIRES GEHL

QUÉBEC
ALMA
Équipement Traction Inc.,
Division Jos Morin
AMOS
Équipement Bibau Inc.
BEDFORD
Les Machineries Lema Ltée
BERNARD
Armand Fecteau Inc.
BERTHIER
Benoit Bellerose Inc.
BLACK LAKE
Garage G. Guillemette & Fils Inc.
CAZAVILLE
Garage F. Lapiere
DESCHAMBAULT
Garage G. Chevalier Engr.
GRANBY
Aubin & St-Pierre Inc.
HOWICK
Les Équipements Howick Inc.
HUNTINGDON
Kelly Farm Supply Reg'd.
IBERVILLE
Guillet & Robert Inc.
LAC MEGANTIC
Tracteurs & Equipement
Lac Mégantic Engr.
LA POCAITIÈRE
Garage J.C. Hudon
LAURIER STATION
Maheu & Frères Ltée
LENNOXVILLE
Équipement B. Morin Inc.
LÉVIS
Benoit Bilodeau Inc.
MATANE
E. Desjardins & Fils Inc.
MONTMAGNY
Bossé & Frères Engr.
NAPIERVILLE
Napierville Automotrice Inc.
RIMOUSKI
André Bellavance
RIVIERE DU LOUP
Tardif & Frère Inc.
ST-BENOIT
Les Équipements St-Denis Inc.
STE-BRIGITTE DES SAULTS
Machinerie Faucher Inc.
STE-CLAIRE
Garage Paul Lemelin Inc.
ST-CLET
H. Farand & Fils Ltée
ST-DENIS
Garage Bonin Ltée
STE-EVARISTE
Garage Oscar Brochu Inc.
ST-GERMAIN
Machinerie Boisvert Inc.
ST-GUILAUME
Machinerie C. & H. Inc.
ST-HYACINTHE
Aubin & St-Pierre Inc.
STE-MARIE DE BEAUCHE
Armand Fecteau Inc.
ST-MAURICE
Garage Roland Clément
ST-POLYCARPE
Les Équipements Agricoles Pilon
ST-REMI
Garage J.L. Lefrançois Inc.
ST-STANISLAS DE KOSTKA
La Cie Longtin Ltée
STE-THEODOSE
Équipement A.C.
UPTON
Adrien Phaneuf Inc.
VICTORIAVILLE
Maheu & Frères Ltée
WARWICK
Machinerie Champoux Enr.
WOTTON
Garage Comtois Inc.
ONTARIO
ALEXANDRIA
Trotter Brothers
Farms Equipment Reg'd.
ALFRED
Alfred Farm Equipment Co. Ltd.
GREEN VALLEY
Ménard Farm Supplies
ST-BERNARDIN
Garage Marleau Ltée

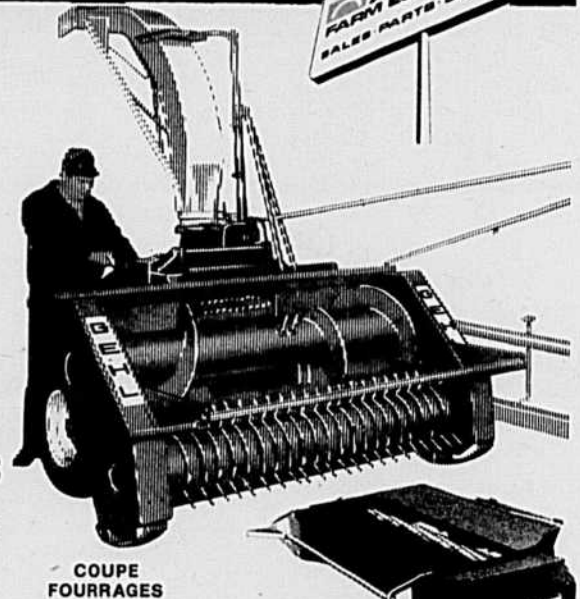
GRAND CONCOURS POUR LES AGRICULTEURS

Si vous projetez l'achat d'une de ces machines illustrées ou autres choisissez "GEHL" et vous aurez la chance de l'obtenir GRATUITEMENT!

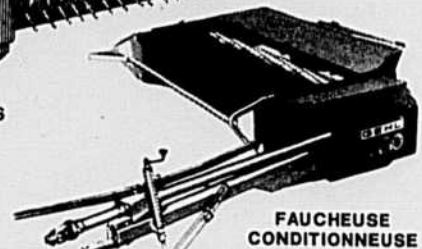
**COUPE-FOURRAGES
COUPE-FOURRAGES A FLÉAUX
FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES
COFFRES A
DÉCHARGEMENT AUTOMATIQUE
PRESSES A BALLES RONDES**

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

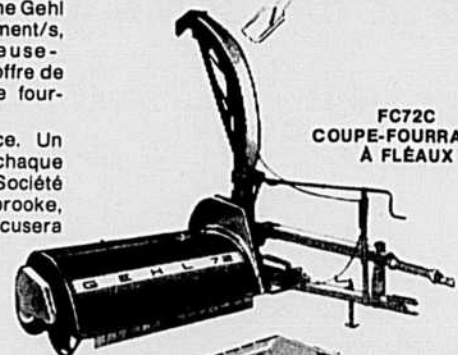
- 1) Durée du concours du 9 mai, 1977 au 30 septembre, 1977.
- 2) Être cultivateur.
- 3) Faire l'achat et payer au moins une machine Gehl suivantes: Coupe-fourrage avec attachement/s, Coupe-fourrage à fléaux, Faucheuse-conditionneuse, presse à balles rondes, coffre de déchargement automatique, souffleur de fourrage, broyeur-mélangeur.
- 4) Chaque achat vous donne une chance. Un coupon de participation au tirage pour chaque achat sera posté par votre détaillant à la Société Nationale de Fiducie, 385 est rue Sherbrooke, Montréal, Qué. et celle-ci vous en accusera réception directement.
- 5) Tous les coupons seront tenus en fiducie jusqu'au tirage au sort qui aura lieu le 25 octobre, 1977 au bureau de la Société Nationale de Fiducie.
- 6) Seuls les détaillants listés dans cette annonce participent à ce concours.
- 7) L'heureux gagnant sera remboursé le plein prix de détail suggéré, F.A.B. Pointe-Claire, apparaissant sur la liste de prix Allied en date du 1er novembre, 1976 et sur certains items la liste révisée au 1er mai, 1977 pour la machine spécifiée sur le coupon gagnant.



COUPE FOURRAGES



FAUCHEUSE CONDITIONNEUSE



FC72C
COUPE-FOURRAGES
A FLÉAUX



PRESSE A
BALLES RONDES

Découpez et postez ce coupon pour de plus amples renseignements

NOM
ADRESSE
VILLE
CODE TÉL.:

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE "GEHL" ET EN PLUS D'ACHETER LA QUALITÉ SUPÉRIEURE GEHL, PROFITEZ DE CETTE PREMIÈRE DANS L'INDUSTRIE AGRICOLE.

Distribués par

ALLIED FARM EQUIPMENT

124 avenue LABROSSE, POINTE-CLAIRE, P.Q.